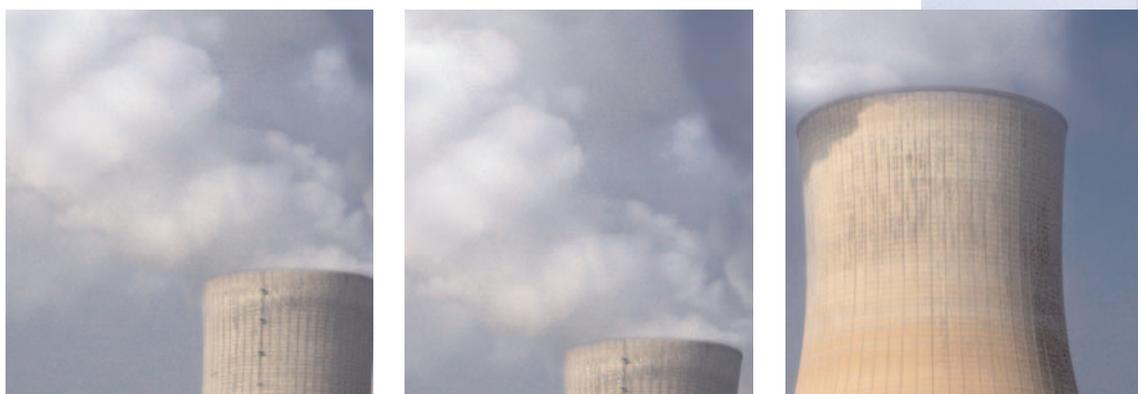


AU-DEVANT DE LA SCÈNE — L'ÉNERGIE

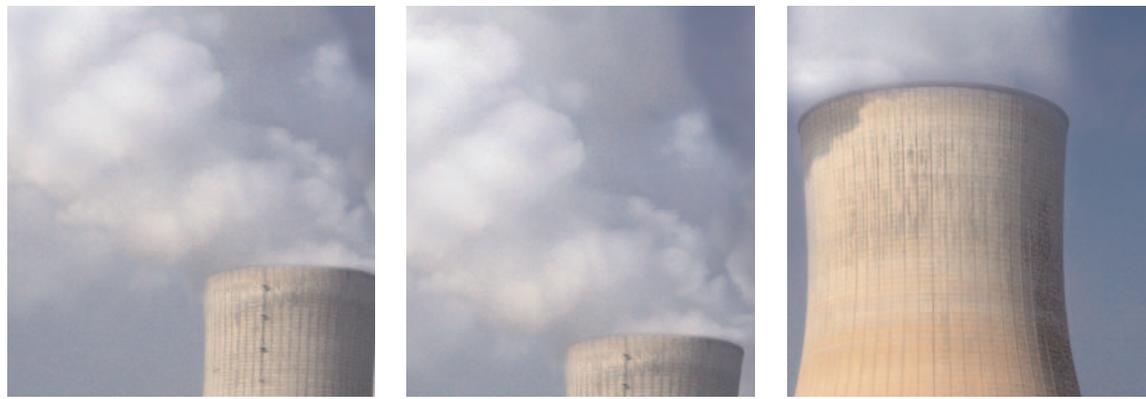


La production et les importations d'énergie primaire

La production d'électricité

La consommation d'énergie

Les prix



Au-devant de la scène — l'énergie	15
La production et les importations d'énergie primaire	16
La production d'électricité	24
La consommation d'énergie	28
Les prix	38

AU-DEVANT DE LA SCÈNE — L'ÉNERGIE

Il existe très peu d'aspects de la vie quotidienne qui ne fassent pas appel, d'une façon ou d'une autre, à l'utilisation d'énergie: par exemple, des gestes et habitudes simples comme préparer une tasse de thé ou de café pour le petit déjeuner, se rendre à l'école ou au travail, utiliser un ordinateur sur le lieu de travail, écouter de la musique à la maison ou prendre une douche chaude nécessitent tous une utilisation d'énergie sous diverses formes, telles que l'électricité, le carburant ou la chaleur.

L'évolution de l'UE est étroitement liée aux préoccupations énergétiques des États membres, comme en témoignent le traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et le traité Euratom. À l'époque où le pétrole importé était bon marché, les efforts des États membres se concentraient sur l'utilisation et la promotion à des fins pacifiques de l'énergie nucléaire ainsi que sur le charbon, tout comme sur le principal utilisateur de cette ressource, la sidérurgie. Les chocs pétroliers successifs au début des années 70 et 80 ont révélé la vulnérabilité de l'Union et de ses États membres à l'égard des importations de pétrole (et en particulier de celles provenant du Moyen-Orient). Dès lors, les États membres et l'Union ont adopté de nombreuses politiques et mesures en vue de diversifier leur bouquet énergétique et de dissocier la croissance économique de la demande énergétique pour tenter de réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole. Dans les années 90, période marquée par une relative accalmie des prix du pétrole, la politique

énergétique communautaire a été façonnée par différentes considérations environnementales (concernant en particulier les émissions de gaz à effet de serre, avec le protocole de Kyoto) et la création de marchés de l'électricité et du gaz uniques et compétitifs dans toute l'UE. Plus récemment, la volatilité des prix du pétrole et les problèmes d'approvisionnement en gaz russe transporté par oléoduc ont de nouveau placé l'énergie au cœur des préoccupations de l'UE et de ses États membres. En réponse à cette problématique, la Commission a publié un livre vert sur l'énergie⁽²⁾, qui définit la durabilité, la compétitivité et la sécurité de l'approvisionnement comme les trois piliers de la stratégie énergétique. La politique énergétique européenne doit relever plusieurs défis majeurs:

- finaliser le marché intérieur, avec la mise en place dans l'ensemble de l'UE d'un approvisionnement énergétique compétitif, et veiller à ce que les systèmes de distribution et de transmission permettent un accès égal aux tiers;
- diversifier le bouquet énergétique à l'origine de la production d'électricité afin d'encourager la durabilité, avec la promotion de la cogénération et des sources d'énergie renouvelables;

⁽²⁾ «Une stratégie européenne pour une énergie sûre, compétitive et durable», COM(2006) 105 final, voir http://ec.europa.eu/energy/green-paper-energy/index_fr.htm.

Eurostat dispose d'un large éventail de données dans ce domaine, et notamment:

- de données annuelles sur le pétrole brut, les produits pétroliers, le gaz naturel, l'électricité, les combustibles solides et les énergies renouvelables, couvrant l'ensemble du bilan énergétique, de l'approvisionnement à la consommation finale en passant par la transformation, par secteur et par type de combustible;
- de données mensuelles sur le pétrole brut, les produits pétroliers, le gaz naturel, l'électricité et les combustibles solides, couvrant principalement l'aspect de l'approvisionnement;
- un éventail d'informations sur les flux d'importations de divers produits énergétiques dans l'Union européenne;
- des informations sur la part de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables;
- de données semestrielles sur les prix de l'électricité et du gaz naturel pour les utilisateurs finaux industriels et pour les ménages;
- des prix à la pompe du supercarburant sans plomb 95 IOR et du diesel.

- promouvoir l'efficacité énergétique dans les utilisations finales;
- promouvoir les biocarburants dans les transports car ils ont des effets bénéfiques sur la sécurité de l'approvisionnement et la réduction des émissions.

Afin de répondre aux exigences croissantes des décideurs politiques en matière de contrôle de la consommation d'énergie, Eurostat a élaboré un système cohérent et harmonisé de statistiques de l'énergie. Les données annuelles couvrent les 25 États membres de l'Union, ainsi que les États adhérents: la Bulgarie et la Roumanie (sont devenues membres de l'Union européenne le 1er janvier 2007), les pays candidats: la Croatie et la Turquie et les pays de l'Espace économique européen: l'Islande et la Norvège; si, pour certains pays, les séries chronologiques remontent à 1985, celles-ci sont plus généralement disponibles à partir de 1990. Bien que non présentées dans cet annuaire, des données mensuelles sont également disponibles, ces dernières ayant en principe la même couverture géographique que les données annuelles.

SP

LA PRODUCTION ET LES IMPORTATIONS D'ÉNERGIE PRIMAIRE

Les produits énergétiques extraits ou captés directement à partir de ressources naturelles sont appelés «*sources d'énergie primaire*». Tous les produits énergétiques générés à partir de sources d'énergie primaire dans des usines de transformation sont appelés «*produits dérivés*». Ainsi, le pétrole brut extrait des champs pétrolifères est une source d'énergie primaire, tandis que les produits à base de pétrole créés dans une raffinerie (usine de transformation) constituent des produits dérivés.

L'énergie primaire peut également être subdivisée en deux catégories: les combustibles fossiles et les énergies renouvelables. Si les combustibles fossiles sont extraits de gisements naturels, les énergies renouvelables (à l'exception de l'énergie géothermique) proviennent essentiellement du captage, direct ou indirect, de l'énergie solaire.

La production d'énergie primaire représente la production nationale de sources d'énergie primaire dans un pays pendant une période donnée. Lorsque la demande est plus forte que la production d'énergie primaire, il devient nécessaire d'importer de l'énergie primaire et/ou des produits dérivés. Au cours des trente dernières années, cette dépendance énergétique des États membres et de l'Union, en particulier vis-à-vis du pétrole, a été l'un des thèmes majeurs de réflexion des responsables politiques tant à l'échelle nationale que communautaire.

La production totale d'énergie primaire dans l'EU-25 a totalisé 882 millions de tonnes-équivalent pétrole (tep) en 2004. La production a été dominée par le Royaume-Uni avec 25 % du total, tandis que la France et l'Allemagne étaient les seuls autres États membres à enregistrer une production supérieure à 100 millions de tep.

La production d'énergie primaire dans l'EU-25 en 2004 s'est concentrée sur l'énergie nucléaire, le gaz naturel et les combustibles solides, le pétrole brut et les énergies renouvelables jouant un rôle moindre. Toutefois, le rythme d'accroissement de la production primaire d'énergie renouvelable a dépassé celui des autres types d'énergie, avec une croissance particulièrement forte à partir de 2000.



Parmi les énergies renouvelables, la plus importante a été la biomasse et les déchets, représentant près de 72 millions de tep de production primaire dans l'EU-25 en 2004. L'énergie hydroélectrique est la seule autre à avoir joué un rôle important dans la palette des énergies renouvelables (26 millions de tep) et la seule à enregistrer, au cours de la dernière décennie, une croissance inférieure à la moyenne des renouvelables. La production d'énergie éolienne (bien que partie d'un niveau très bas) a enregistré une croissance particulièrement forte.

L'EU-25 a importé quelque 907 millions de tep d'énergie primaire en 2004, soit légèrement plus que sa production indigène de 882 millions de tep. Les plus grands importateurs d'énergie primaire ont été en général les plus grands États membres, à l'exception du Royaume-Uni et de la Pologne (qui sont tous deux dotés de ressources naturelles sous la forme de pétrole et de charbon).

Un changement marqué s'est produit dans les importations énergétiques au cours de la dernière décennie, le gaz naturel ayant absorbé la majeure partie de la demande supplémentaire d'énergie, malgré également une légère hausse des importations de pétrole brut et de produits pétroliers. Nonobstant la croissance rapide des importations de gaz naturel, les importations de pétrole brut et de produits pétroliers continuent

à représenter plus du double des importations de gaz naturel. Les importations nettes de combustibles solides sont arrivées troisièmes en ordre d'importance; celles-ci ont également augmenté ces 10 dernières années, passant de 10 % du total en 1994 à 13 % en 2004.

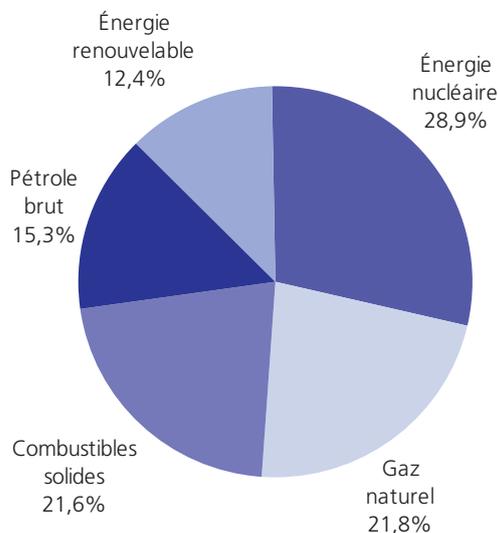
L'EU-25 était en 2004 tributaire pour 50,5 % de son énergie d'importations en provenance de pays non membres. Les taux de dépendance énergétique ont été très élevés pour le pétrole brut et les produits pétroliers (plus de 80 %), bien que la dépendance vis-à-vis des approvisionnements étrangers de combustibles solides ou de gaz naturel ait augmenté plus rapidement au cours de la dernière décennie que la dépendance à l'égard du pétrole (qui, en 1994, s'élevait déjà à plus de 75 %). Parmi les États membres en 2004, les taux de dépendance énergétique allaient de niveaux bas au Royaume-Uni et en Pologne à des niveaux élevés atteignant 80 % et plus au Portugal, en Italie, en Irlande, à Chypre, au Luxembourg et à Malte; le Danemark, qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme, a été le seul exportateur net d'énergie parmi les États membres.

SP

Graphique SP.1: Production d'énergie primaire dans l'EU-25 en 2004

(en % du total, en milliers de tonnes équivalent pétrole)

TEN00076 TEN00077 TEN00078 TEN00079 TEN00080 TEN00081



Production primaire d'énergie nucléaire: la chaleur produite dans un réacteur à la suite d'une fission nucléaire est considérée comme une production primaire de chaleur nucléaire, ou énergie nucléaire. Il s'agit soit de la chaleur réelle produite ou calculée sur la base de la production d'électricité brute déclarée, soit du rendement thermique de la centrale nucléaire.

Production primaire de gaz naturel: la production de gaz commercialisable sec, mesurée après élimination des impuretés et extraction des liquides de gaz naturel (LGN) et du soufre, est considérée comme une production primaire. Elle ne comprend pas les quantités réinjectées, les pertes d'extraction ou les quantités brûlées à la torchère ou rejetées. Elle comprend les quantités de gaz utilisées dans l'industrie gazière, pour l'extraction du gaz, dans les gazoducs et dans les usines de traitement du gaz naturel.

Production primaire de combustibles solides: il s'agit des quantités de combustibles extraites ou produites, mesurées après élimination éventuelle des matières inertes. En général, la production primaire englobe les quantités consommées par le producteur pour ses opérations de production (par exemple, pour le chauffage ou le fonctionnement des équipements et des installations auxiliaires) ainsi que les fournitures à d'autres producteurs d'énergie sur site pour transformation ou pour d'autres usages.

Production primaire de pétrole brut: production primaire à l'intérieur des frontières nationales, y compris la production offshore. Cette production ne comprend que la production commercialisable, à l'exclusion des volumes réinjectés dans les gisements. Elle comprend l'ensemble du pétrole brut, des LGN, des condensats et du pétrole extrait des schistes et sables asphaltiques, etc.

Production primaire d'énergie renouvelable: les énergies renouvelables comprennent la production primaire de biomasse, d'énergie hydroélectrique, géothermique, éolienne et solaire.

Tableau SP.1: Production totale d'énergie primaire

(en millions de tonnes équivalent pétrole)

TEN00076

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EU-25	880,0	897,2	925,5	918,7	898,0	903,8	892,0	894,2	894,0	886,5	882,3
EU-15	723,1	738,0	765,2	757,7	751,5	765,6	756,0	755,2	753,5	744,2	741,5
Zone euro	438,7	442,0	454,6	443,8	429,2	431,8	430,0	436,6	438,9	441,9	453,5
Belgique	10,7	10,9	11,3	12,6	12,0	13,3	13,1	12,7	12,9	13,1	13,2
République tchèque	32,5	31,4	32,2	32,3	30,4	27,6	29,4	30,1	30,3	32,5	32,3
Danemark	15,0	15,5	17,6	20,2	20,3	23,7	27,6	27,0	28,4	28,3	30,9
Allemagne	141,2	140,5	138,5	138,4	131,6	134,5	132,1	133,0	133,8	134,3	135,3
Estonie	3,5	3,4	3,7	3,6	3,2	3,0	3,2	3,4	3,6	4,1	4,0
Grèce	9,1	9,7	10,1	9,9	10,0	9,5	9,9	9,9	10,5	9,9	10,3
Espagne	31,9	31,2	32,0	30,7	31,3	30,3	31,2	32,9	31,6	33,1	32,4
France	122,4	126,0	130,3	127,3	124,2	126,3	130,6	131,6	133,1	134,6	135,6
Irlande	3,6	4,2	3,6	2,8	2,5	2,6	2,1	1,7	1,5	1,8	1,9
Italie	29,6	29,2	30,1	30,2	30,1	29,0	26,8	25,6	26,3	27,3	28,0
Chypre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Lettonie	1,3	1,5	1,5	1,7	1,9	1,8	1,5	1,7	1,8	2,0	2,1
Lituanie	2,6	3,7	4,3	3,9	4,4	3,5	3,2	4,1	4,8	5,1	5,0
Luxembourg	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Hongrie	12,9	13,5	13,1	12,8	11,9	11,5	11,2	10,8	11,1	10,4	10,1
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	66,1	65,9	73,7	65,5	62,7	59,2	56,9	60,6	60,1	58,4	67,9
Autriche	8,2	8,5	8,4	8,5	8,6	9,3	9,4	9,4	9,6	9,4	9,5
Pologne	96,1	97,9	97,8	99,1	86,8	82,8	78,4	79,4	79,1	78,7	77,9
Portugal	2,8	2,6	3,2	3,0	3,0	2,7	3,1	3,9	3,6	4,3	3,9
Slovénie	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	2,9	3,1	3,1	3,4	3,2	3,4
Slovaquie	5,0	4,8	4,7	4,6	4,7	5,2	6,0	6,4	6,5	6,3	5,8
Finlande	13,0	13,2	13,4	14,8	13,1	15,2	14,8	15,1	15,7	15,6	15,5
Suède	30,9	31,5	31,6	32,2	33,2	33,3	30,1	33,7	31,8	31,2	34,5
Royaume-Uni	238,5	248,9	261,3	261,5	268,8	276,9	268,2	258,0	254,3	242,8	222,6
Bulgarie	9,3	10,2	10,6	9,8	10,2	9,0	9,8	10,3	10,5	10,1	10,2
Croatie	4,0	4,1	4,2	4,1	4,0	3,6	3,6	3,7	3,7	3,7	3,9
Roumanie	31,9	32,1	35,3	31,6	29,1	28,0	28,6	27,6	27,1	28,2	28,4
Turquie	26,3	26,5	27,2	28,0	29,1	27,5	26,7	25,1	24,6	23,9	24,2
Islande	1,4	1,4	1,6	1,7	1,8	2,2	2,3	2,5	2,5	2,5	2,5
Norvège	170,1	181,6	207,6	212,2	206,1	209,1	224,5	228,4	233,1	235,5	238,0

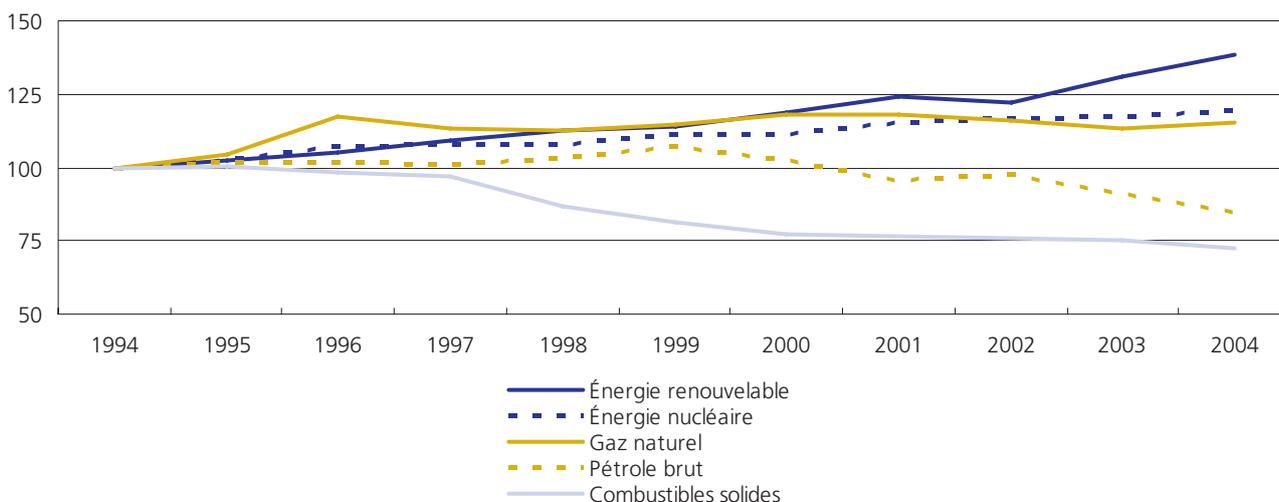
On appelle production primaire tout type d'extraction de produits énergétiques d'une source naturelle sous une forme utilisable. La production primaire intervient lors de l'exploitation des ressources naturelles, par exemple dans les mines de charbon, les champs de pétrole, les centrales hydroélectriques ou dans la fabrication de biocombustibles. La transformation d'énergie d'une forme en une autre, comme la production d'électricité ou de chaleur dans les centrales thermiques ou la production de coke dans les cokeries, ne constitue pas une production primaire.



Graphique SP2: Changement relatif dans la production d'énergie primaire (par type de combustible) dans l'EU-25

(1994 = 100, en tonnes équivalent pétrole)

TEN00076 TEN00077, TEN00078, TEN00079, TEN00080, TEN00081



Production primaire d'énergie nucléaire: la chaleur produite dans un réacteur à la suite d'une fission nucléaire est considérée comme une production primaire de chaleur nucléaire, ou énergie nucléaire. Il s'agit soit de la chaleur réelle produite ou calculée sur la base de la production d'électricité brute déclarée, soit du rendement thermique de la centrale nucléaire.

Production primaire de gaz naturel: la production de gaz commercialisable sec, mesurée après élimination des impuretés et extraction des liquides de gaz naturel (LGN) et du soufre, est considérée comme une production primaire. Elle ne comprend pas les quantités réinjectées, les pertes d'extraction ou les quantités brûlées à la torchère ou rejetées. Elle comprend les quantités de gaz utilisées dans l'industrie gazière, pour l'extraction du gaz, dans les gazoducs et dans les usines de traitement du gaz naturel.

Production primaire de combustibles solides: il s'agit des quantités de combustibles extraites ou produites, mesurées après élimination éventuelle des matières inertes. En général, la production primaire englobe les quantités consommées par le producteur pour ses opérations de production (par exemple, pour le chauffage ou le fonctionnement des équipements et des installations auxiliaires) ainsi que les fournitures à d'autres producteurs d'énergie sur site pour transformation ou pour d'autres usages.

Production primaire de pétrole brut: production primaire à l'intérieur des frontières nationales, y compris la production offshore. Cette production ne comprend que la production commercialisable, à l'exclusion des volumes réinjectés dans les gisements. Elle comprend l'ensemble du pétrole brut, des liquides de gaz naturel (LGN), des condensats et du pétrole extrait des schistes et sables asphaltiques, etc.

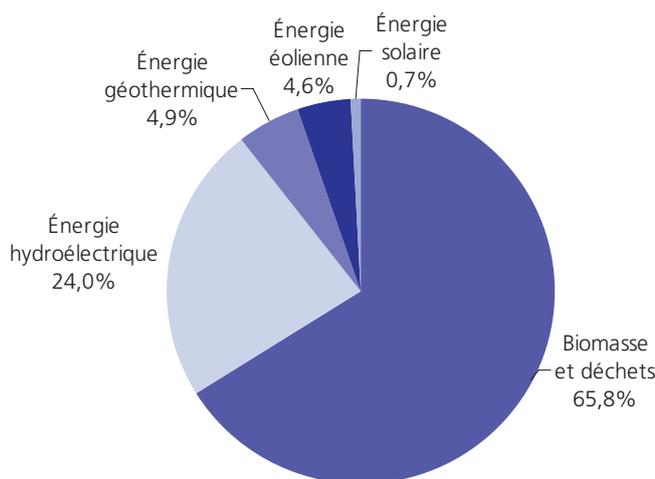
Production primaire d'énergie renouvelable: les énergies renouvelables comprennent la production primaire de biomasse, d'énergie hydroélectrique, géothermique, éolienne et solaire.

SP

Graphique SP3: Production primaire d'énergie renouvelable dans l'EU-25 en 2004

(en % du total, en milliers de tonnes équivalent pétrole)

TEN00082

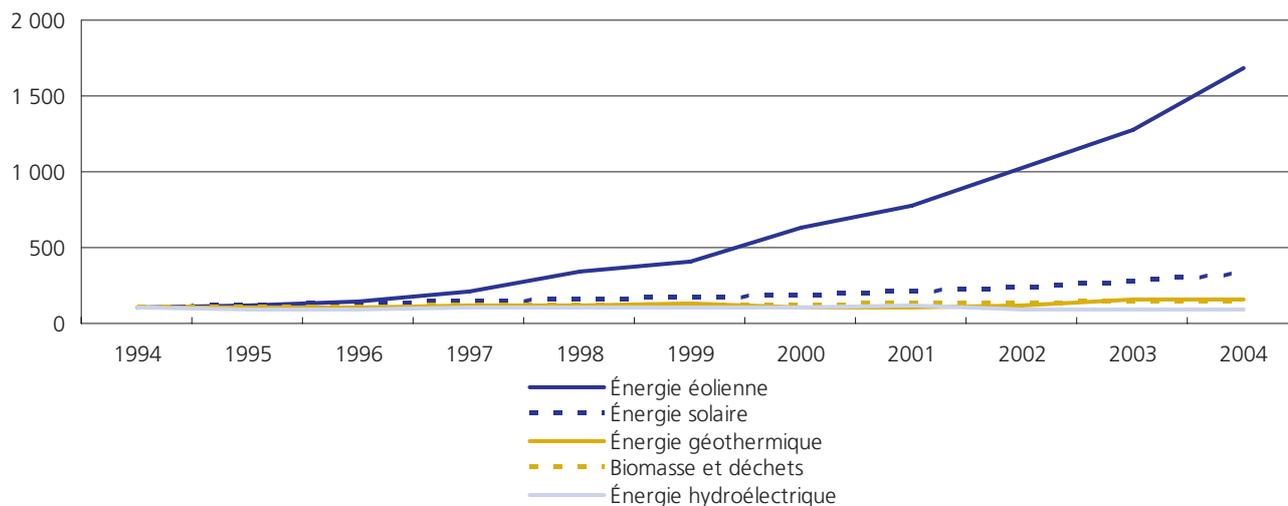


Production primaire: la biomasse correspond au contenu calorifique des biocombustibles ou des biogaz produits, ou à la chaleur produite après combustion au cours de l'incinération des déchets renouvelables; l'énergie hydroélectrique recouvre l'énergie potentielle et cinétique de l'eau convertie en électricité dans les centrales hydroélectriques (l'électricité produite dans des centrales de pompage n'est pas incluse); l'énergie géothermique fait référence à l'énergie que représente la chaleur émise par la croûte terrestre, généralement sous forme d'eau chaude ou de vapeur; l'énergie éolienne recouvre l'énergie cinétique du vent convertie en électricité dans des turbines éoliennes; l'énergie solaire correspond au rayonnement solaire exploité pour la production de chaleur solaire (eau chaude) et d'électricité.

Graphique SP4: Changement relatif dans la production d'énergie primaire (par type de combustible) dans l'EU-25

(1994 = 100, en tonnes équivalent pétrole)

TEN00082

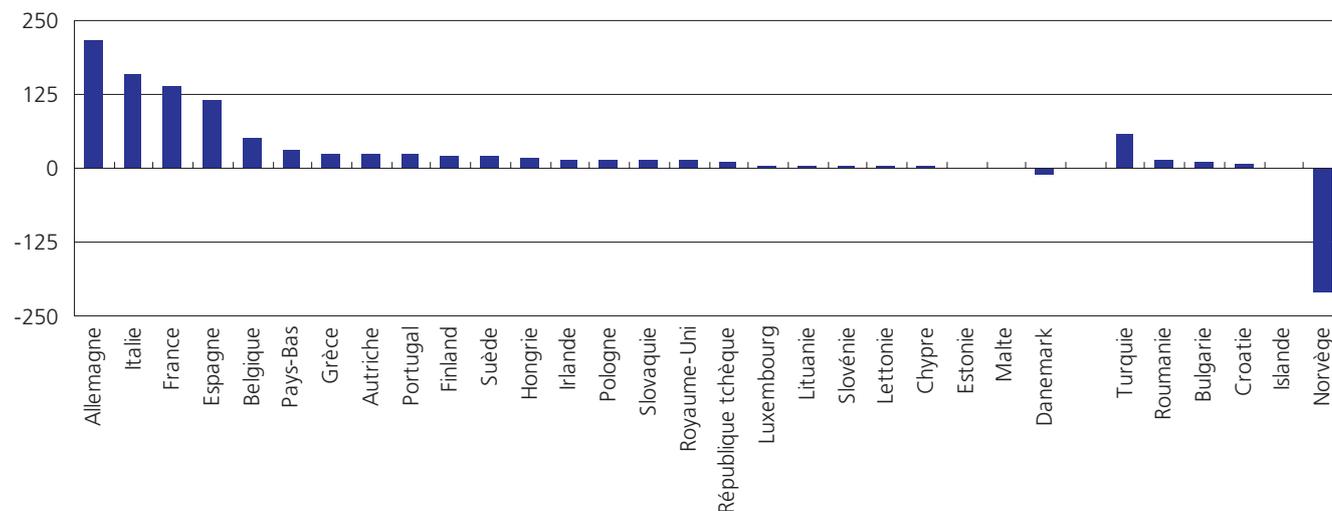


Production primaire: la biomasse correspond au contenu calorifique des biocombustibles ou des biogaz produits, ou à la chaleur produite après combustion au cours de l'incinération des déchets renouvelables; l'énergie hydroélectrique recouvre l'énergie potentielle et cinétique de l'eau convertie en électricité dans les centrales hydroélectriques (l'électricité produite dans des centrales de pompage n'est pas incluse); l'énergie géothermique fait référence à l'énergie que représente la chaleur émise par la croûte terrestre, généralement sous forme d'eau chaude ou de vapeur; l'énergie éolienne recouvre l'énergie cinétique du vent convertie en électricité dans des turbines éoliennes; l'énergie solaire correspond au rayonnement solaire exploité pour la production de chaleur solaire (eau chaude) et d'électricité.

Graphique SP5: Importations nettes d'énergie en 2004 (1)

(en millions de tonnes équivalent pétrole)

TEN00083



(1) EU-25, 907,3 millions de tep; EU-15, 838,1 millions de tep; zone euro, 815,9 millions de tep.

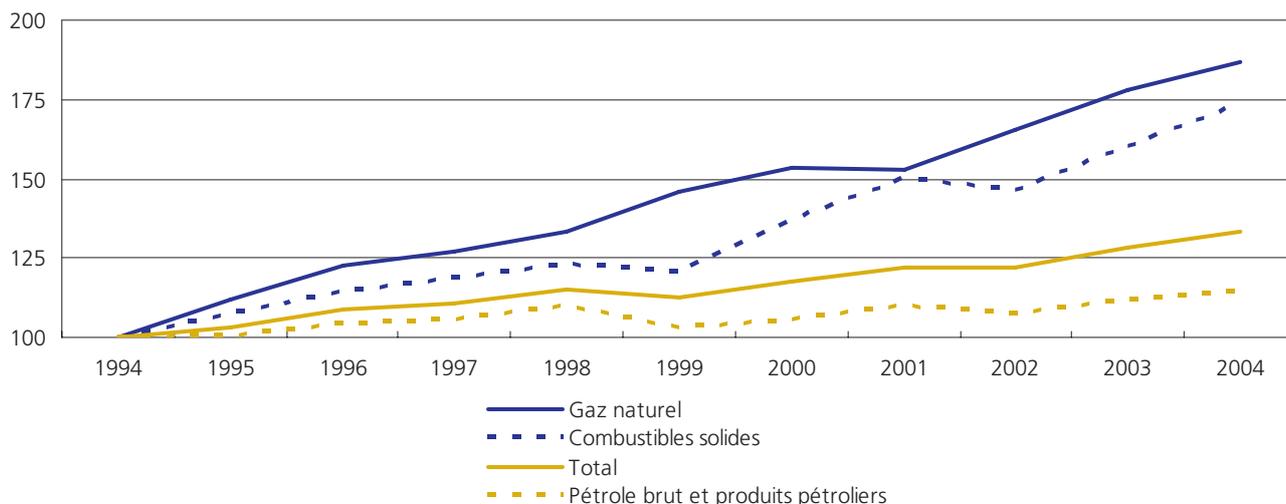
Les importations nettes sont les importations diminuées des exportations. Les importations représentent toutes les quantités entrant dans le territoire national, à l'exclusion des quantités en transit (notamment dans les gazoducs et les oléoducs). L'énergie électrique est une exception et son transit est toujours enregistré dans le commerce extérieur. De la même façon, les exportations couvrent toutes les quantités exportées à partir du territoire national.



Graphique SP6: Changement relatif dans les importations nettes d'énergie (par type de combustible) dans l'EU-25

(1994 = 100, en tonnes équivalent pétrole)

TEN00083 TEN00084 TEN00085



Graphique SP7: Importations nettes d'énergie dans l'EU-25 en 2004

(en % du total, en milliers de tonnes équivalent pétrole)

TEN00083 TEN00084 TEN00085

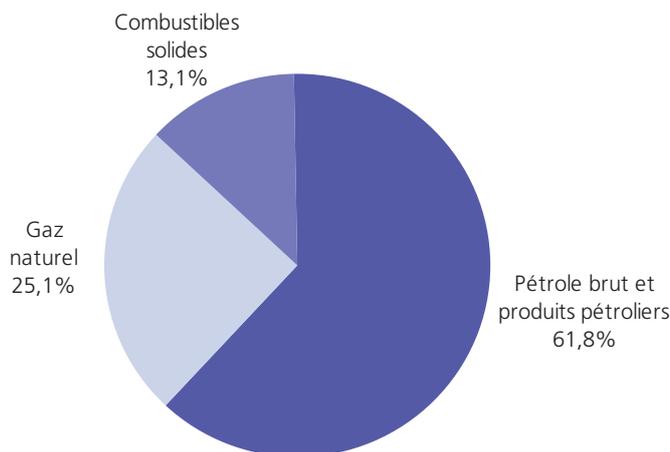


Tableau SP2: Taux de dépendance énergétique de l'EU-25

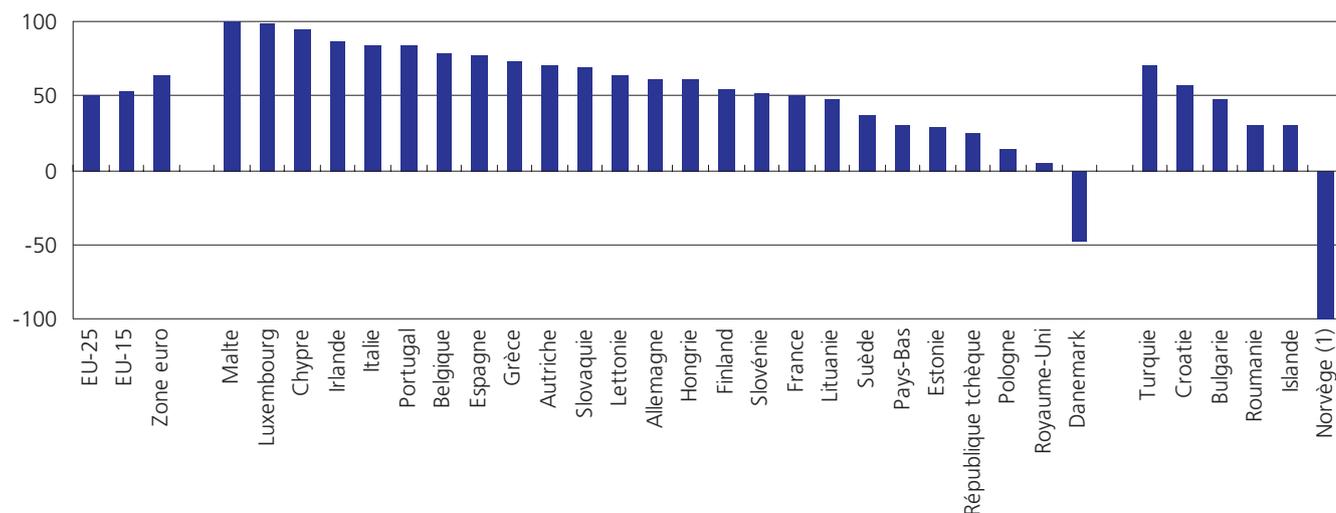
(en % des importations nettes dans la consommation intérieure brute et soutes, en tonnes équivalent pétrole)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total	43,1	43,5	44,2	45,1	46,4	45,5	47,3	47,8	47,9	49,3	50,5
Combustibles solides	19,6	21,4	22,9	24,6	26,4	27,7	30,9	33,7	33,0	35,2	38,2
Pétrole brut et produits pétroliers	75,4	74,7	75,9	76,1	77,4	73,3	76,3	77,6	76,4	78,9	80,2
Gaz naturel	42,7	43,9	43,5	45,5	46,0	48,6	49,7	47,9	51,7	53,0	54,5

Le taux de dépendance énergétique se définit comme les importations nettes divisées par la consommation brute, le résultat étant exprimé en pourcentage. La consommation brute est égale à la consommation intérieure brute plus l'énergie (pétrole) fournie aux soutes maritimes internationales. Un taux de dépendance négatif indique un exportateur net d'énergie. Les valeurs sont supérieures à 100 % lorsque les importations nettes dépassent la consommation brute. Dans ce cas, les produits énergétiques sont placés en stock et ne sont pas utilisés au cours de l'année d'importation.

Graphique SP8: Taux de dépendance énergétique — tous produits en 2004

(en % des importations nettes dans la consommation intérieure brute et soutes, en tonnes équivalent pétrole)

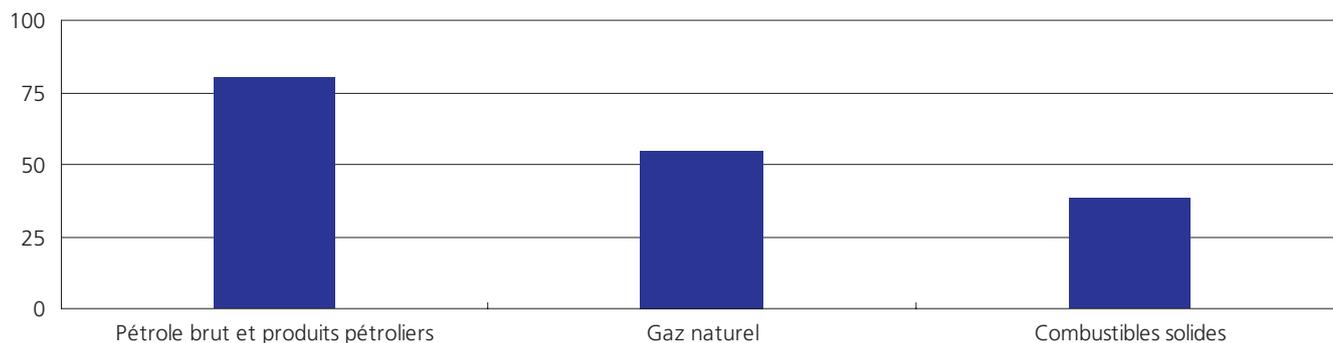


(1) Axe y rompu, -746,7 %.

Le taux de dépendance énergétique se définit comme les importations nettes divisées par la consommation brute, le résultat étant exprimé en pourcentage. La consommation brute est égale à la consommation intérieure brute plus l'énergie (pétrole) fournie aux soutes maritimes internationales. Un taux de dépendance négatif indique un exportateur net d'énergie. Les valeurs sont supérieures à 100 % lorsque les importations nettes dépassent la consommation brute. Dans ce cas, les produits énergétiques sont placés en stock et ne sont pas utilisés au cours de l'année d'importation.

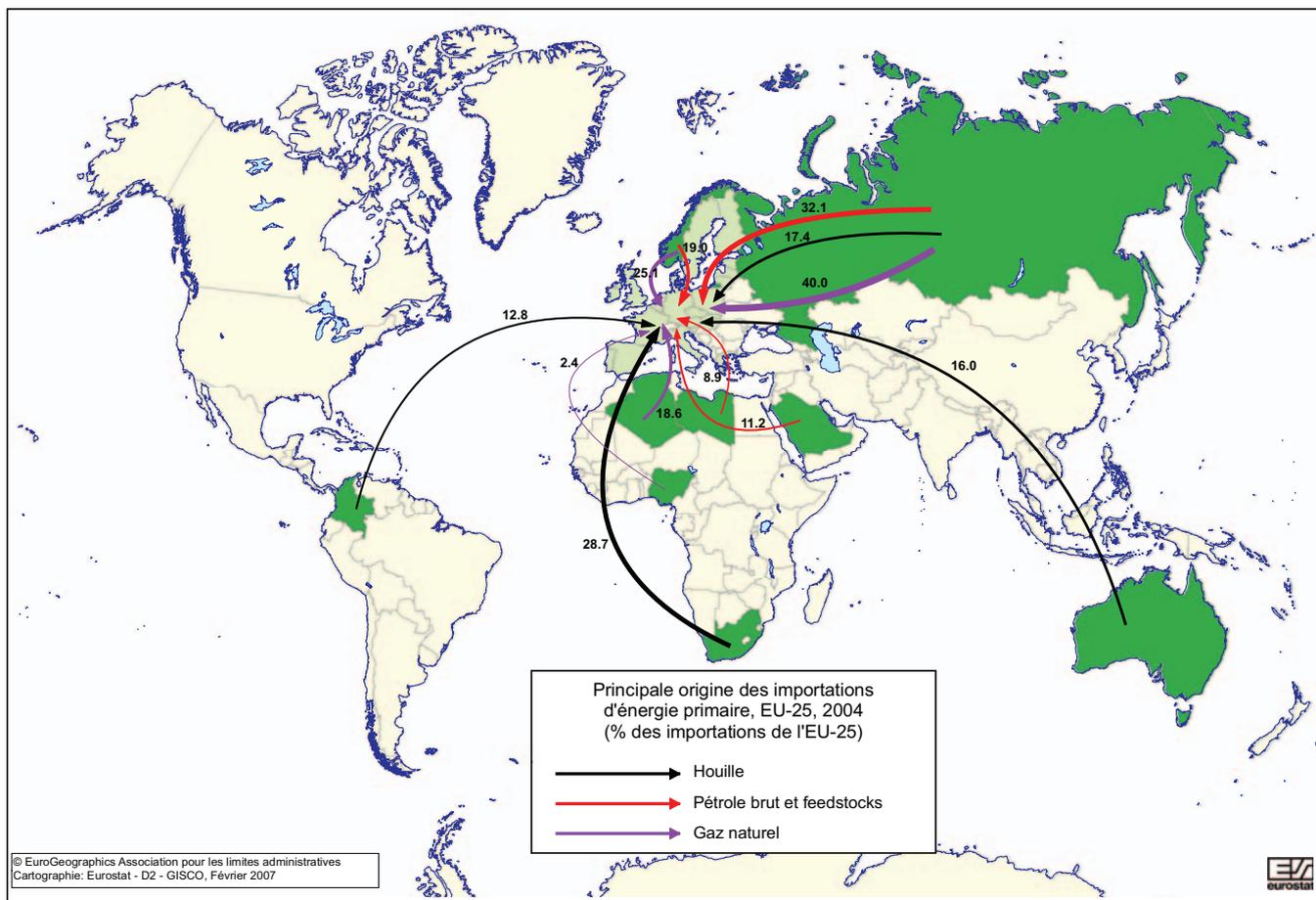
Graphique SP9: Taux de dépendance énergétique en 2004, EU-25

(en % des importations nettes dans la consommation intérieure brute et soutes, en tonnes équivalent pétrole)



Carte SP.1: Principale origine des importations d'énergie primaire, 2004

(en % des importations de l'EU-25)



On appelle houille un charbon présentant un pouvoir calorifique supérieur d'au moins 23 865 kJ/kg (ou 5 700 kcal/kg), valeur mesurée pour un produit exempt de cendres, mais humide, et ayant un indice de réflectance aléatoire moyenne de la vitrinite au moins égal à 0,6; la houille comprend le charbon à coke (charbon d'une qualité permettant la production d'un coke susceptible d'être utilisé dans les hauts fourneaux) et le charbon vapeur (charbon utilisé pour la production de vapeur et le chauffage des locaux, comprenant tous les charbons anthraciteux et bitumineux autres que le charbon à coke); est également pris en considération le charbon sous bitumineux d'un pouvoir calorifique supérieur compris entre 17 435 kJ/kg (4 165 kcal/kg) et 23 865 kJ/kg (5 700 kcal/kg), contenant plus de 31 % de matières volatiles pour un produit sec exempt de matières minérales. Le pétrole brut est une huile minérale d'origine naturelle, constituée d'un mélange d'hydrocarbures et d'impuretés associées (soufre, par exemple); il existe en phase liquide aux température et pression de surface normales et ses caractéristiques physiques (densité, viscosité, etc.) sont extrêmement variables; le pétrole brut comprend également les condensats extraits des gaz associés ou non associés sur les gisements et les périmètres d'exploitation, lorsque ceux-ci sont mélangés au brut commercial; les feedstocks consistent dans les huiles déjà traitées, destinées à subir un traitement ultérieur autre qu'un mélange (par exemple, fuel-oil de distillation directe ou gasoil sous vide); lors du traitement ultérieur, elles seront transformées en un ou plusieurs composants et/ou produits finis; les restitutions de la pétrochimie à l'industrie du raffinage sont également prises en considération.

Le gaz naturel est constitué de gaz – méthane essentiellement – présents dans des gisements souterrains, sous forme liquide ou gazeuse. Il peut s'agir aussi bien de gaz «non associés», provenant de gisements qui produisent uniquement des hydrocarbures sous forme gazeuse, que de gaz «associés» obtenus en même temps que le pétrole brut ou de méthane récupéré dans les mines de charbon (grisou).

LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

La production est l'une des composantes majeures du coût de l'électricité. Depuis février 1999, des mesures ont été prises dans l'Union européenne pour libéraliser le marché de l'électricité. La directive Électricité⁽³⁾ concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité donnait une date limite pour l'ouverture du marché: le 1er juillet 2004 pour tous les clients professionnels et le 1er juillet 2007 pour les ménages. Certains pays ont anticipé le processus de libéralisation, alors que d'autres se font plus lents à adopter les mesures nécessaires.

Les flux transfrontaliers d'électricité en 2004 s'établissaient autour de 11 % de la consommation totale, ce qui correspond à un accroissement d'environ 2 points de pourcentage par rapport à l'année 2000. Il y avait 10 États membres ayant déjà entièrement ouvert leurs marchés. Seuls trois États membres ont des marchés avec une ouverture inférieure à 50 % dans le secteur de l'électricité. À l'exception de Chypre et Malte, où la concurrence et l'ouverture du marché est difficile étant données les caractéristiques intrinsèques de ces deux pays (marché restreint, géographie insulaire), six autres États membres avec un unique distributeur, de taille conséquente.

La directive⁽⁴⁾ 2005/89/CE porte sur des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en électricité et les investissements dans les infrastructures; celle-ci doit être mise en œuvre par les États membres le 24 février 2008 au plus tard.

La production brute totale d'électricité dans l'EU-25 s'est élevée à 3,2 millions de GWh en 2004. L'Allemagne et la France ont été les principaux producteurs d'électricité dans l'EU-25 avec des parts de 19 % et 18 % respectivement, le Royaume-Uni étant le seul autre État membre à avoir enregistré une proportion supérieure à 10 %.

Si l'on observe l'évolution de la production d'électricité dans les États membres, chaque pays a signalé une augmentation des niveaux de production entre 1994 et 2004. Le Danemark, la Hongrie, la Lettonie et la Suède ont connu une croissance moyenne limitée de moins de 1 % par an par rapport à la dernière décennie.

D'autres preuves du passage graduel du pétrole au gaz existent dans les dernières données de 1994 à 2004, montrant que la croissance la plus rapide parmi les combustibles utilisés pour la production d'électricité a été enregistrée pour les centrales électriques alimentées au gaz naturel (atteignant une moyenne de presque 11 % par an), tandis que le seul combustible ayant enregistré une diminution de son utilisation a été le pétrole. La majeure partie de l'électricité de l'EU-25 est produite dans des centrales nucléaires, comptant pour 31 % du total en 2004, alors que les centrales au pétrole ont généré environ 5 % du total.

⁽³⁾ La Directive 2003/54/CE du Parlement européen et du Conseil du 26 juin 2003 concernant des règles communes pour le marché intérieur de l'électricité et abrogeant la directive 96/92/CE, voir http://europa.eu.int/eur-lex/pri/fr/oj/dat/2003/l_176/l_17620030715fr00370055.pdf.

⁽⁴⁾ Directive 2005/89/CE concernant des mesures visant à garantir la sécurité de l'approvisionnement en électricité et les investissements dans les infrastructures (JO L 33, 1.2.2006, p 22) (http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/l_033/l_03320060204fr00220027.pdf).



L'évolution de la production primaire par type d'énergie se retrouve en grande partie dans l'évolution de la production d'électricité par combustible, bien que le niveau d'électricité produite à partir de centrales au pétrole ait considérablement baissé, ce qui laisse supposer que le pétrole a été davantage affecté au secteur du transport et à d'autres usages, puisque son niveau général de production primaire a continué d'augmenter.

La croissance la plus rapide a été enregistrée pour l'électricité produite à partir d'éoliennes, de biomasse et de centrales électriques au gaz naturel. La part d'électricité de l'EU-25 produite à partir de sources renouvelables par rapport à la consommation nationale brute d'électricité s'est élevée à près de 14 % en 2004. Plusieurs États membres ont présenté des taux bien supérieurs, en particulier l'Autriche (59 %) et la Suède (46 %).

La part de marché du plus grand producteur est l'une des mesures pouvant être utilisées pour se rendre compte de la réussite de la libéralisation dans les marchés de l'électricité. Tandis que les petits pays insulaires que sont Chypre et Malte continuaient à afficher un monopole total, 100 % de leur électricité étant produite par le plus grand producteur, cette proportion descendait en dessous de 30 % en Finlande, au Royaume-Uni et en Pologne.



Tableau SP3: Production brute totale d'électricité

(en milliers de GWh)

TEN00087

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EU-25	2 561,3	2 631,3	2 726,5	2 740,2	2 813,7	2 849,4	2 928,5	3 010,8	3 019,6	3 117,2	3 179,1
EU-15	2 268,4	2 327,7	2 411,4	2 426,7	2 492,8	2 533,0	2 601,0	2 674,5	2 679,8	2 763,3	2 820,5
Zone euro	1 759,3	1 808,5	1 869,8	1 887,6	1 931,4	1 970,5	2 042,1	2 090,5	2 106,3	2 183,0	2 232,4
Belgique	72,2	74,4	76,1	78,9	83,2	84,5	83,9	79,7	82,1	84,6	85,4
République tchèque	58,7	60,8	64,3	64,6	65,1	64,7	73,5	74,6	76,3	83,2	84,3
Danemark	40,1	36,8	53,6	44,3	41,1	38,9	36,0	37,7	39,3	46,1	40,5
Allemagne	527,7	536,2	555,0	551,6	556,7	555,5	571,6	586,3	571,6	599,5	606,6
Estonie	9,2	8,7	9,1	9,2	8,5	8,3	8,5	8,5	8,5	10,2	10,3
Grèce	40,6	41,6	42,6	43,5	46,3	49,9	53,8	53,7	54,6	58,5	59,3
Espagne	161,8	167,3	174,2	190,2	195,1	209,0	225,1	238,0	246,1	262,9	280,0
France	476,9	493,9	513,1	504,5	511,0	524,0	540,7	550,5	559,2	566,9	572,2
Irlande	17,1	17,9	19,2	20,0	21,2	22,1	24,0	25,0	25,2	25,2	25,6
Italie	231,5	241,1	244,1	250,8	259,1	265,0	276,6	279,0	284,4	293,9	303,3
Chypre	2,7	2,5	2,6	2,7	3,0	3,1	3,4	3,6	3,8	4,0	4,2
Lettonie	4,4	4,0	4,4	4,5	5,8	4,1	4,1	4,3	4,0	4,0	4,7
Lituanie	10,0	13,9	16,8	14,9	17,6	13,5	11,4	14,7	17,7	19,5	19,3
Luxembourg	1,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,0	1,2	1,2	3,7	3,6	4,1
Hongrie	33,6	34,1	35,2	35,4	37,2	37,7	35,2	36,4	36,2	34,1	33,7
Malte	1,5	1,6	1,7	1,7	1,7	1,8	1,9	2,0	2,1	2,2	2,2
Pays-Bas	79,9	81,1	85,3	86,7	90,9	86,4	89,6	93,7	96,0	96,8	100,7
Autriche	53,3	56,6	54,9	56,9	57,5	60,5	61,8	62,4	62,5	60,1	64,1
Pologne	135,3	139,0	143,2	142,8	142,8	142,1	145,2	145,6	144,1	151,6	154,2
Portugal	31,4	33,3	34,5	34,2	39,0	43,3	43,8	46,5	46,1	46,9	45,1
Slovénie	12,6	12,7	12,8	13,2	13,7	13,3	13,6	14,5	14,7	13,8	15,3
Slovaquie	24,8	26,3	25,3	24,5	25,5	27,7	30,7	32,0	32,4	31,2	30,6
Finlande	65,6	63,9	69,4	69,2	70,2	69,4	70,0	74,5	74,9	84,2	85,8
Suède	143,6	148,4	140,6	149,4	158,3	155,2	145,6	161,6	146,7	135,4	151,7
Royaume-Uni	325,4	334,0	347,4	345,4	362,0	368,4	377,3	384,7	387,5	398,7	395,9
Bulgarie	38,1	41,8	42,7	42,8	41,7	38,2	40,9	44,0	42,7	42,6	41,6
Croatie	8,3	8,9	10,5	9,7	10,9	12,2	10,7	12,2	12,3	12,7	13,3
Roumanie	55,1	59,3	61,4	57,1	53,5	50,7	51,9	53,9	54,9	56,6	56,5
Turquie	78,3	86,2	94,9	103,3	111,0	116,4	124,9	122,7	129,4	140,6	150,7
Islande	4,8	5,0	5,1	5,6	6,3	7,2	7,7	8,0	8,4	8,5	8,6
Norvège	113,2	123,0	104,7	111,7	117,0	122,7	143,0	121,9	130,7	107,3	110,5

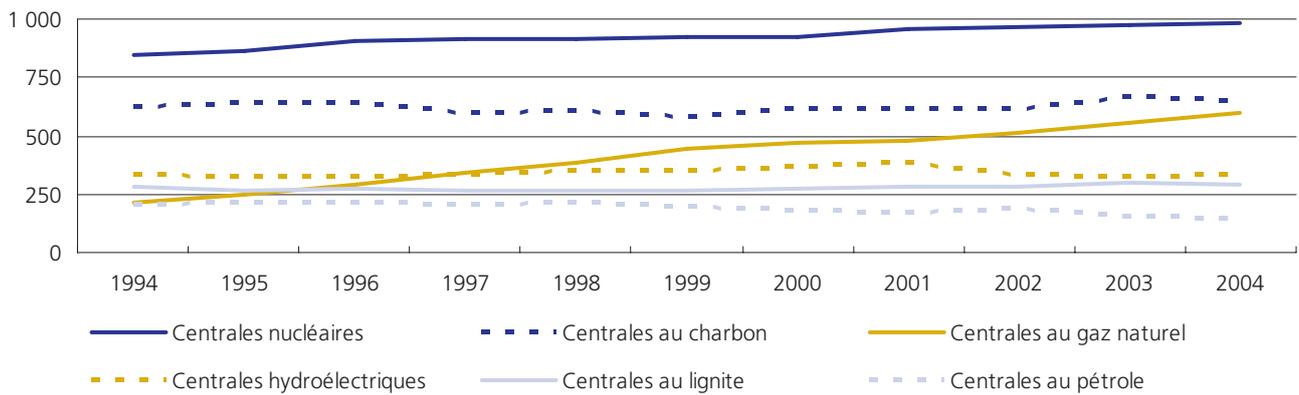
La production brute totale d'électricité englobe la production brute d'électricité de tous les types de centrales électriques. La production brute d'électricité au niveau des centrales est définie comme l'électricité mesurée à la sortie des transformateurs principaux, c'est-à-dire qu'elle inclut la consommation d'électricité des installations auxiliaires et des transformateurs.

SP

Graphique SP.10: Production brute totale d'électricité (par combustible utilisé dans les centrales électriques) dans l'EU-25 (1)

(en milliers de GWh)

TEN00088 TEN00089 TEN00090 TEN00091 TEN00092



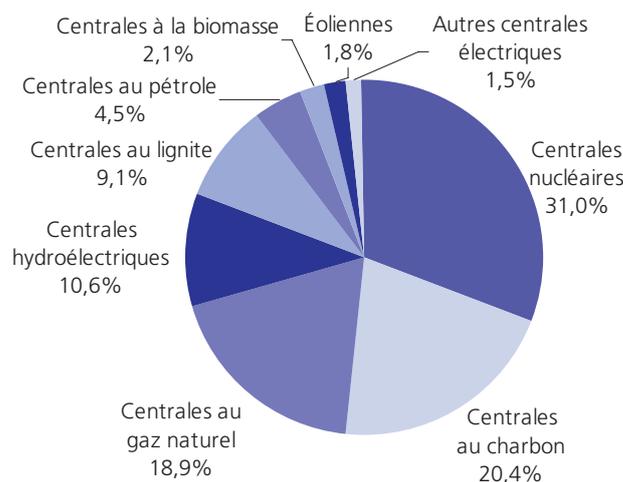
(1) Seules les six catégories les plus importantes, en termes de GWh d'électricité produite en 2004, sont indiquées.

La production brute totale d'électricité englobe la production brute d'électricité de tous les types de centrales électriques. La production brute d'électricité au niveau des centrales est définie comme l'électricité mesurée à la sortie des transformateurs principaux, c'est-à-dire qu'elle inclut la consommation d'électricité des installations auxiliaires et des transformateurs.

Graphique SP.11: Production d'électricité par combustible utilisé dans les centrales électriques de l'EU-25 en 2004

(en % du total, en GWh)

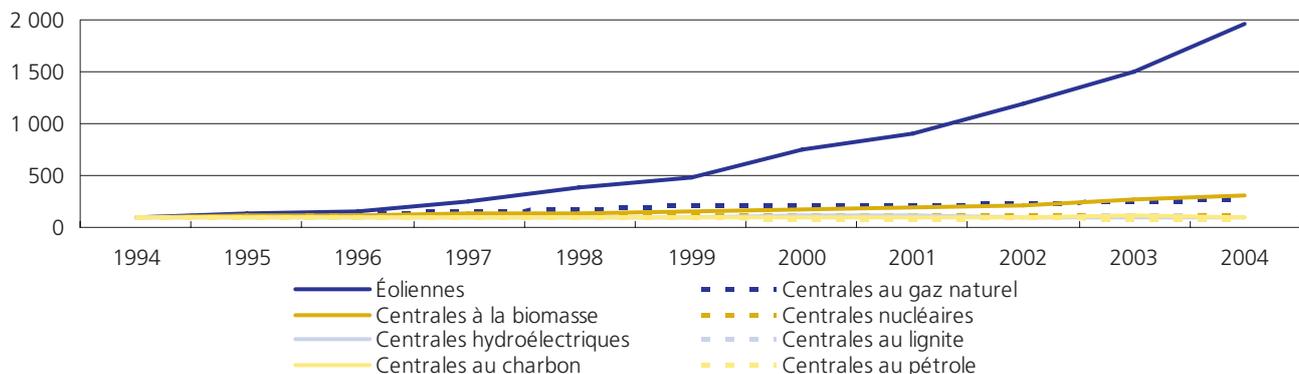
TEN00088 TEN00089 TEN00090 TEN00091 TEN00092 TEN00093



Graphique SP.12: Changement relatif dans la production d'électricité par combustible utilisé dans les centrales électriques de l'EU-25

(1994 = 100, en GWh)

TEN00088 TEN00089 TEN00090 TEN00091 TEN00092 TEN00093

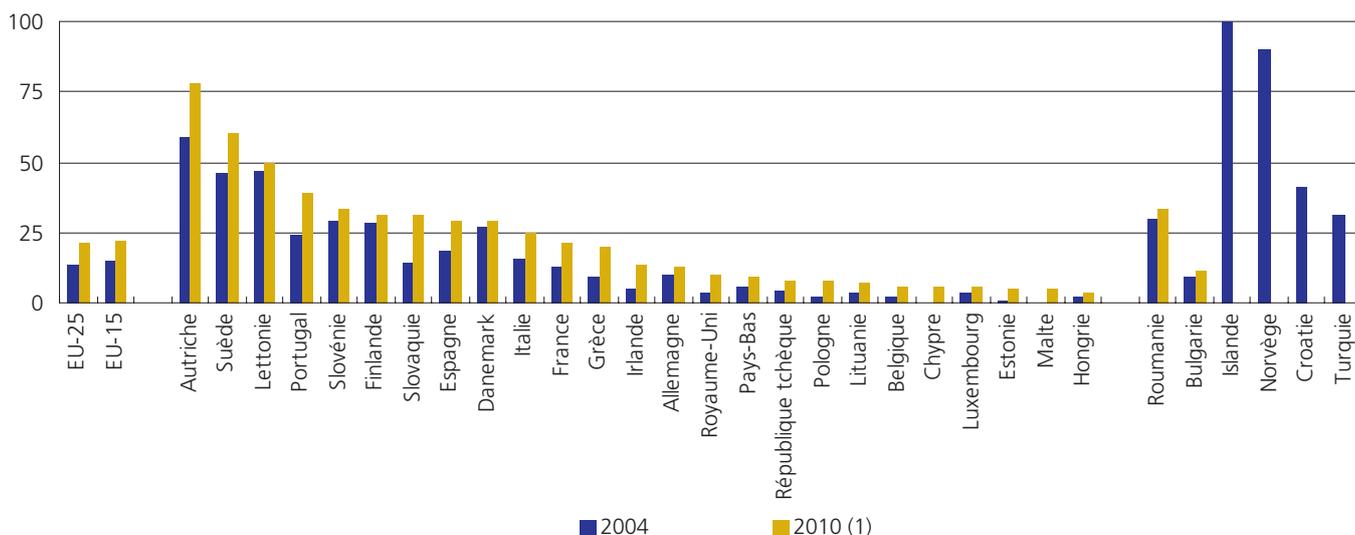




Graphique SP.13: Part d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables



(en % de la consommation brute d'électricité)



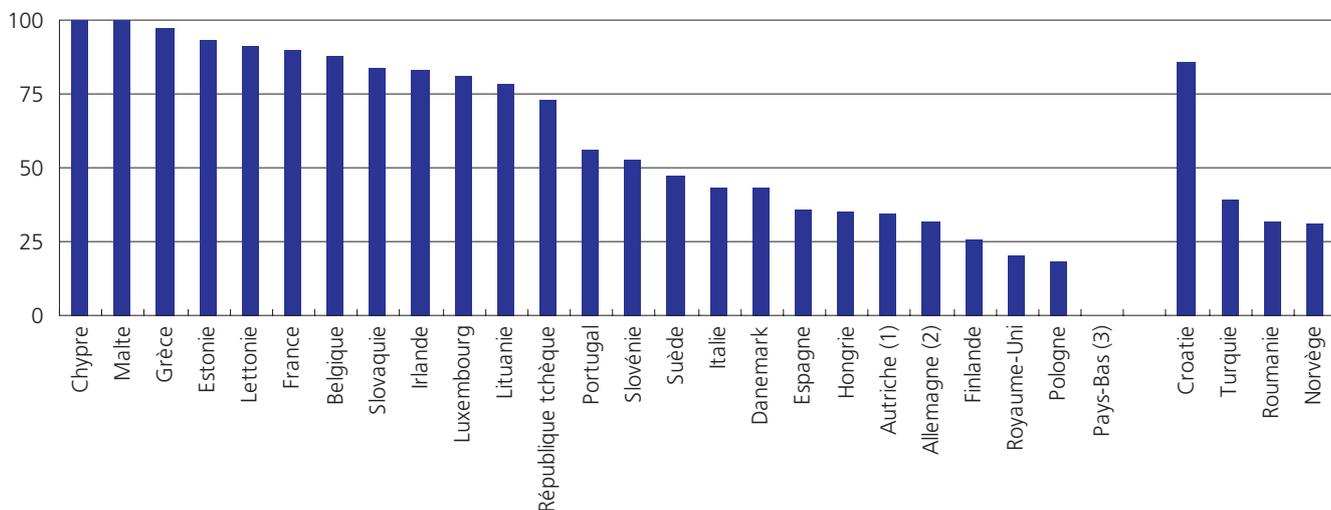
(1) Objectifs indicatifs pour 2010 non disponibles pour la Croatie, la Turquie, l'Islande et la Norvège. Cet indicateur est le ratio entre l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables et la consommation nationale brute d'électricité pour une année civile donnée. Il mesure la contribution de l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables dans la consommation nationale d'électricité. L'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables comprend la production d'électricité à partir de centrales hydrauliques (à l'exclusion du pompage), de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire, de l'énergie géothermique et de biomasse/déchets. La consommation nationale brute d'électricité comprend la production nationale brute totale d'électricité à partir de tous les combustibles (y compris l'autoproduction) plus les importations et moins les exportations d'électricité.

SP

Graphique SP.14: Part de marché du plus grand producteur d'électricité en 2004



(en % de la production totale)



(1) 2001.
 (2) 2003.
 (3) Non disponible.

Cet indicateur montre la part de marché du plus grand producteur d'électricité de chaque pays. Pour calculer cet indicateur, on prend en considération la production nette totale d'électricité au cours de chacune des périodes de référence. L'électricité consommée par les producteurs pour leur propre usage n'est donc pas prise en compte. Pour calculer les parts de marché correspondantes, on prend la production nette de chaque producteur au cours de l'année en question. Seule la part de marché la plus importante est communiquée au titre du présent indicateur.

LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

La consommation intérieure brute exprime la totalité des besoins énergétiques d'un pays. Elle recouvre l'énergie utilisée pour la transformation des combustibles en électricité et en chaleur ainsi que les produits dérivés du pétrole, les pertes de distribution et la consommation finale énergétique dans les secteurs de l'industrie, des transports et dans d'autres secteurs, tels que les ménages, les services, l'agriculture, etc. La consommation intérieure brute de chaque État membre se compose d'un bouquet de combustibles traditionnels et renouvelables qui dépend de la structure du système énergétique du pays et des ressources naturelles disponibles. Le bouquet énergétique de chaque pays reste du ressort de l'État membre en question.

De nombreuses politiques de la Commission visent à réduire la demande énergétique et à la dissocier de la croissance de l'activité économique. Le Livre vert intitulé «*Vers une stratégie européenne de sécurité d'approvisionnement énergétique*»⁽⁵⁾ fixe l'objectif de doubler la part des énergies renouvelables dans la consommation intérieure brute, de 6 % du total en 2000 à 12 % d'ici 2010; il présente en outre le calendrier des actions pour remplir cet objectif. Ce document propose une stratégie basée sur le contrôle de la demande.

En avril 2006, la directive⁽⁶⁾ 2006/32/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et aux services énergétiques a été adoptée, appelant les États membres à fixer un objectif indicatif de 9 % en matière d'économies d'énergie pour la neuvième année après l'entrée en vigueur de la directive par la mise en œuvre de mesures spécifiques d'amélioration de l'efficacité énergétique. Plusieurs autres instruments et mesures de mise en œuvre existent dans ce domaine, notamment: une directive concernant la promotion de la cogénération⁽⁷⁾, visant à consolider et, lorsque cela est possible, à promouvoir de nouvelles installations de cogénération à haut rendement dans le marché intérieur de l'énergie, une directive sur la performance énergétique des bâtiments⁽⁸⁾, destinée à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments privés et publics, et un large éventail de mesures législatives relatives aux programmes de labels et d'exigences énergétiques minimum dans le secteur domestique.

⁽⁵⁾ Voir <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l27037.htm>.

⁽⁶⁾ Directive 2006/32/CE du 5 avril 2006 du Parlement européen et du Conseil relative à l'efficacité énergétique dans les utilisations finales et aux services énergétiques et abrogeant la directive 93/76/CEE (http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/oj/2006/l_114/l_11420060427fr00640085.pdf).

⁽⁷⁾ Directive 2004/8/CE du Parlement européen et du Conseil concernant la promotion de la cogénération sur la base de la demande de chaleur utile dans le marché intérieur de l'énergie et modifiant la directive 92/42/CEE, du 11 février 2004 (http://europa.eu.int/eur-lex/pri/fr/oj/dat/2004/_052/_05220040221fr00500060.pdf).

⁽⁸⁾ Directive 2002/91/CE du Parlement européen et du Conseil sur la performance énergétique des bâtiments, du 16 décembre 2002 (http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/en/oj/2003/l_001/l_00120030104en00650071.pdf).



En 2004, la consommation intérieure brute d'énergie dans l'EU-25 s'est établie à 1 747 millions de tep, soit une hausse moyenne de 1,2 % par an comparé au niveau de consommation en 1994. La consommation intérieure brute ayant enregistré la croissance la plus rapide au cours de cette période concerne le gaz naturel et les énergies renouvelables, tandis que la consommation de combustibles solides a diminué. Toutefois, le pétrole brut et les produits pétroliers sont restés la source d'énergie la plus importante en termes de consommation intérieure, avec une part de 37 %.

La consommation finale d'énergie par habitant s'est élevée en moyenne à 2,5 tep dans l'EU-25 en 2004. La consommation énergétique par habitant varie beaucoup d'un État membre à l'autre et reflète notamment le développement économique, les habitudes de consommation, le degré d'industrialisation et les conditions climatiques. Exception faite du Luxembourg (9,7 tep/habitant), dont les données sur la consommation d'énergie sont faussées par les achats de carburant effectués par les résidents des pays frontaliers, la Finlande, avec 5,1 tep/habitant, a affiché la plus forte consommation d'énergie par habitant, suivie de la Suède et de la Belgique. À l'autre extrémité, la consommation par habitant était de 1,5 tep ou moins en Pologne, en Lituanie et à Malte.

L'utilisation finale d'énergie la plus importante est le transport (usage privé ou public), avec presque 31 % de la consommation finale d'énergie, juste devant l'industrie et les ménages. L'augmentation de la consommation d'énergie dans le secteur des transports s'est faite à un rythme beaucoup plus rapide que pour les autres catégories d'utilisation d'énergie, avec une croissance moyenne de 1,9 % par an entre 1994 et 2004.



L'intensité énergétique d'une économie peut se mesurer par la quantité d'énergie consommée pour produire une unité de PIB (le même ratio est également appelé efficacité énergétique de l'économie). Les pays les plus économes en énergie dans l'EU-25, d'après cette mesure, ont été le Danemark, l'Autriche et l'Irlande. Les plus gros consommateurs d'énergie ont été l'Estonie et la Lituanie, qui ont utilisé plus de sept fois plus d'énergie (que le

Danemark, l'Autriche ou l'Irlande) pour produire une unité de PIB. Le même ratio montre que pour produire la même unité de PIB dans l'EU-25, il y a eu une réduction globale de près de 15 % de l'utilisation d'énergie entre 1995 et 2004. Cela ne veut pas dire que la consommation d'énergie baisse. Au contraire, la consommation d'énergie ne cesse d'augmenter, malgré une utilisation plus rationnelle de l'énergie consommée.

Tableau SP4: Consommation intérieure brute d'énergie

(en millions de tonnes équivalent pétrole)

TEN00086

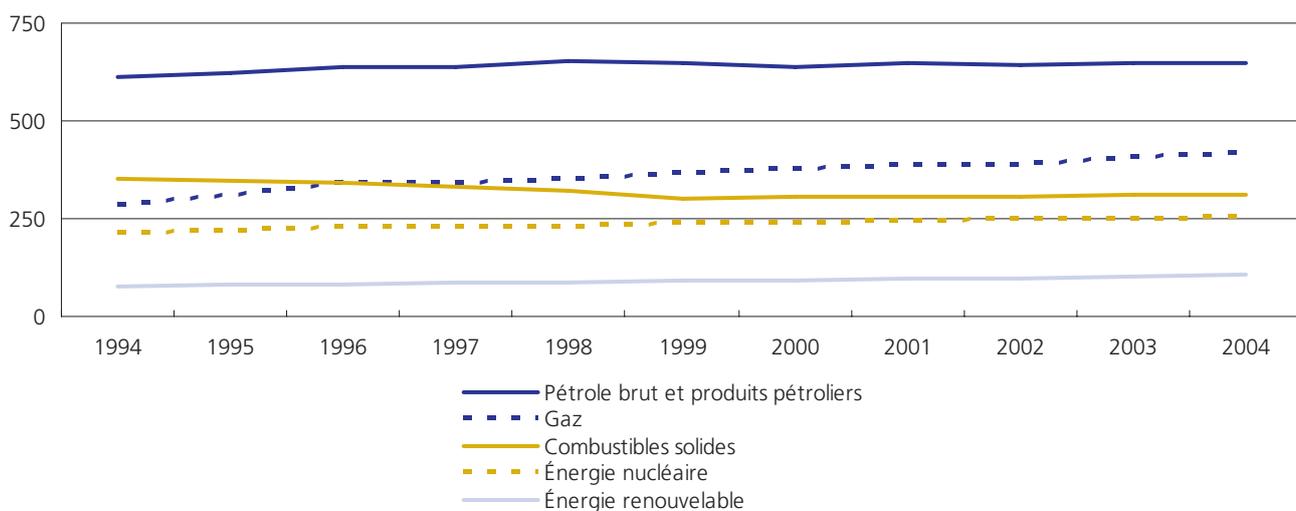
	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EU-25	1 544,8	1 579,3	1 636,2	1 626,5	1 647,7	1 642,9	1 654,5	1 693,8	1 686,7	1 727,1	1 746,8
EU-15	1 338,4	1 367,5	1 417,5	1 409,8	1 439,1	1 441,9	1 455,6	1 490,4	1 483,2	1 517,3	1 536,5
Zone euro	1 049,5	1 078,8	1 114,8	1 115,4	1 137,0	1 142,1	1 157,7	1 186,9	1 185,5	1 215,1	1 231,2
Belgique	49,8	50,5	54,0	55,1	56,2	56,9	57,2	55,7	52,6	55,8	54,8
République tchèque	40,3	40,6	41,9	42,4	40,9	37,9	40,3	41,2	41,4	43,5	43,6
Danemark	20,3	20,2	22,8	21,3	21,0	20,2	19,6	20,2	19,8	20,6	20,0
Allemagne	335,5	338,0	349,1	345,5	344,5	338,4	340,2	352,2	344,9	346,8	347,7
Estonie	5,5	5,3	5,6	5,5	5,2	4,9	4,6	5,1	5,0	5,4	5,6
Grèce	23,6	24,1	25,4	25,6	26,9	26,8	28,1	28,9	29,7	30,2	30,6
Espagne	97,1	102,2	100,8	106,1	111,1	117,6	122,7	126,2	129,9	134,3	140,2
France	230,8	239,9	254,1	247,0	254,5	254,2	258,5	266,2	266,2	270,4	273,7
Irlande	10,9	11,0	11,7	12,3	13,0	13,8	14,2	14,8	15,1	14,9	15,7
Italie	152,7	161,3	161,1	163,6	168,3	171,2	172,5	173,1	173,4	182,9	184,8
Chypre	2,1	2,0	2,1	2,1	2,2	2,3	2,4	2,4	2,4	2,6	2,5
Lettonie	5,1	4,8	4,8	4,5	4,5	4,1	3,9	4,2	4,2	4,4	4,6
Lituanie	8,0	8,7	9,3	8,9	9,3	7,9	7,2	8,0	8,6	9,0	9,2
Luxembourg	3,8	3,3	3,4	3,4	3,3	3,4	3,6	3,8	4,0	4,2	4,7
Hongrie	25,1	25,9	26,3	25,8	25,6	25,5	25,0	25,5	25,9	26,6	26,2
Malte	0,7	0,8	0,8	0,9	0,8	0,9	0,8	0,7	0,9	0,9	0,9
Pays-Bas	70,6	73,4	76,3	75,1	75,0	74,5	75,7	77,6	78,2	80,5	82,3
Autriche	25,6	26,7	28,4	28,4	28,7	28,6	28,5	30,4	30,4	32,6	32,7
Pologne	96,8	100,0	103,7	102,5	96,2	93,7	90,8	90,8	89,4	91,8	92,5
Portugal	18,6	19,6	19,6	20,7	22,2	23,9	24,1	24,8	26,0	25,4	26,2
Slovénie	5,7	6,1	6,4	6,5	6,4	6,4	6,4	6,7	6,9	6,9	7,1
Slovaquie	17,1	17,7	17,8	17,8	17,6	17,4	17,5	18,7	18,8	18,7	18,2
Finlande	30,6	28,8	30,9	32,8	33,2	32,8	32,5	33,3	35,2	37,2	37,7
Suède	49,7	50,4	51,7	50,4	50,8	50,9	47,9	51,6	51,5	51,1	53,1
Royaume-Uni	218,9	218,0	228,2	222,7	230,3	228,8	230,3	231,7	226,4	230,5	232,1
Bulgarie	21,4	23,3	23,1	20,5	20,1	18,1	18,6	19,3	19,0	19,4	18,9
Croatie	6,9	7,1	7,3	7,8	8,0	8,0	7,8	8,0	8,2	8,8	8,8
Roumanie	43,6	47,1	50,5	45,4	41,3	36,9	37,1	36,8	37,5	40,3	39,6
Turquie	56,7	62,0	67,4	71,0	72,3	71,0	77,4	71,4	75,3	79,3	81,9
Islande	2,1	2,1	2,5	2,5	2,7	3,1	3,2	3,3	3,4	3,4	3,5
Norvège	23,5	23,7	23,2	24,4	25,5	26,7	26,1	26,9	24,3	27,2	27,6

La consommation intérieure brute est égale à la production primaire plus les importations, les produits de récupération et les variations des stocks, moins les exportations et les approvisionnements en combustibles des soutes maritimes (pour les navires de haute mer, quel que soit leur pavillon). Elle indique donc l'énergie nécessaire à la satisfaction de la consommation intérieure dans les limites du territoire national.

SP

Graphique SP.15: Consommation intérieure brute d'énergie dans l'EU-25

(en millions de tonnes équivalent pétrole)



La consommation intérieure brute est égale à la production primaire plus les importations, les produits de récupération et les variations des stocks, moins les exportations et les approvisionnements en combustibles des soutes maritimes (pour les navires de haute mer, quel que soit leur pavillon). Elle indique donc l'énergie nécessaire à la satisfaction de la consommation intérieure dans les limites du territoire national.

Graphique SP.16: Consommation intérieure brute d'énergie de l'EU-25 en 2004

(en % du total, en tonne équivalent pétrole)

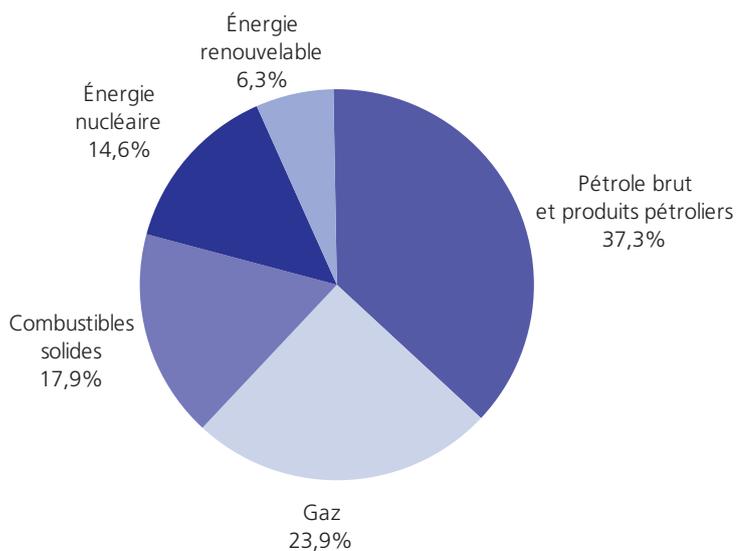




Tableau SP5: Consommation finale d'énergie

(en millions de tonnes équivalent pétrole)

TEN00095

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EU-25	1 007,2	1 026,8	1 069,4	1 061,4	1 070,4	1 071,0	1 086,8	1 112,5	1 100,5	1 129,4	1 142,0
EU-15	877,1	896,0	933,7	926,3	942,5	947,9	966,5	989,9	977,4	1 003,0	1 013,9
Zone euro	687,4	705,1	733,8	729,9	744,9	747,8	766,2	788,8	780,5	803,3	811,7
Belgique	34,0	34,5	36,4	36,5	37,1	36,9	36,9	37,2	35,8	37,9	37,4
République tchèque	24,6	24,1	25,8	25,7	24,4	21,7	22,4	22,5	23,4	25,2	25,8
Danemark	14,4	14,8	15,4	15,0	15,0	14,9	14,6	15,0	14,7	15,0	15,2
Allemagne	217,1	222,4	230,9	226,2	224,5	219,9	228,7	232,3	227,0	230,1	229,9
Estonie	2,8	2,5	2,9	3,0	2,6	2,4	2,4	2,5	2,6	2,7	2,7
Grèce	15,3	15,8	16,9	17,3	18,2	18,2	18,5	19,1	19,5	20,5	20,2
Espagne	62,3	63,5	65,3	68,0	71,8	74,3	79,4	83,3	85,4	90,3	94,3
France	138,2	141,2	148,6	145,7	150,8	150,7	151,6	158,8	154,4	158,0	157,9
Irlande	7,7	7,9	8,2	8,7	9,3	9,8	10,5	10,9	11,0	11,3	11,5
Italie	108,9	113,7	114,5	115,5	118,7	123,3	123,3	126,0	125,1	130,0	131,2
Chypre	1,3	1,4	1,5	1,5	1,5	1,6	1,6	1,7	1,7	1,8	1,9
Lettonie	4,1	3,8	3,5	3,8	3,7	3,4	3,2	3,6	3,6	3,7	3,9
Lituanie	4,7	4,6	4,5	4,5	4,5	4,1	3,7	3,9	4,0	4,1	4,3
Luxembourg	3,6	3,2	3,3	3,2	3,2	3,3	3,5	3,7	3,7	4,0	4,4
Hongrie	15,5	15,7	16,3	15,6	15,6	15,9	15,8	16,3	16,9	17,5	17,4
Malte	0,4	0,5	0,4	0,6	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5
Pays-Bas	46,0	47,6	51,6	49,4	49,6	48,8	50,1	50,7	50,5	51,5	52,5
Autriche	19,3	20,3	22,0	21,5	22,2	21,9	22,1	23,9	24,1	25,5	25,7
Pologne	62,1	63,5	65,7	65,2	60,3	58,9	55,7	56,4	54,5	55,8	56,9
Portugal	12,8	13,0	13,9	14,6	15,4	16,0	16,9	18,1	18,3	18,3	20,1
Slovénie	3,8	3,9	4,4	4,5	4,3	4,4	4,4	4,6	4,6	4,7	4,8
Slovaquie	10,7	10,8	10,8	10,8	10,7	10,4	10,7	10,8	11,3	10,4	10,0
Finlande	22,3	22,0	22,3	23,5	24,2	24,6	24,5	24,7	25,5	26,0	26,5
Suède	33,0	33,7	34,6	34,0	34,2	34,1	34,6	33,2	33,7	34,1	34,0
Royaume-Uni	142,3	142,4	149,9	147,4	148,4	151,0	151,2	153,0	148,5	150,6	153,0
Bulgarie	10,8	11,4	11,5	9,3	9,9	8,8	8,6	8,6	8,7	9,4	9,0
Croatie	4,4	4,5	4,7	5,1	5,2	5,4	5,3	5,5	5,6	5,9	6,1
Roumanie	24,9	26,3	29,5	28,6	26,1	22,3	22,2	23,0	23,0	24,2	26,1
Turquie	40,3	44,6	48,7	50,3	49,8	49,2	54,1	48,6	53,1	56,7	58,1
Islande	1,7	1,7	1,7	1,8	1,8	2,0	2,1	2,1	2,2	2,2	2,3
Norvège	16,7	16,9	17,7	17,5	18,2	18,7	18,1	18,6	18,3	18,0	18,6

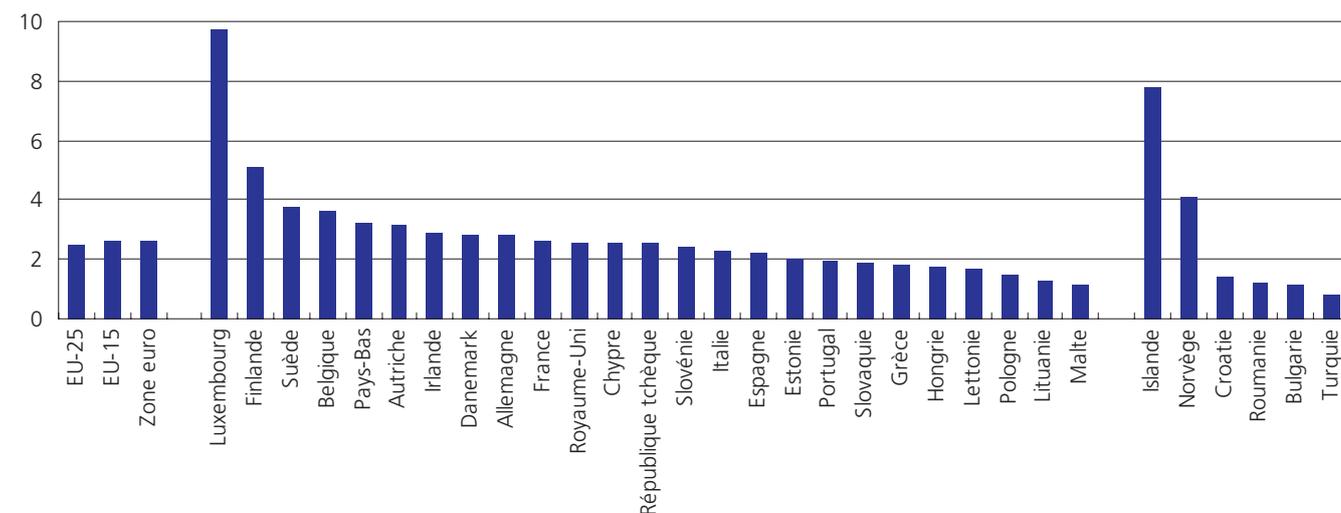
La consommation finale d'énergie représente l'ensemble de l'énergie livrée aux consommateurs finaux (dans l'industrie, le transport, les ménages et d'autres secteurs), toutes utilisations confondues. Elle exclut les livraisons pour transformation et/ou l'autoconsommation des industries productrices d'énergie, ainsi que les pertes de réseau.

SP

Graphique SP.17: Consommation finale d'énergie par habitant en 2004

(en tonnes équivalent pétrole par habitant)

TEN00095

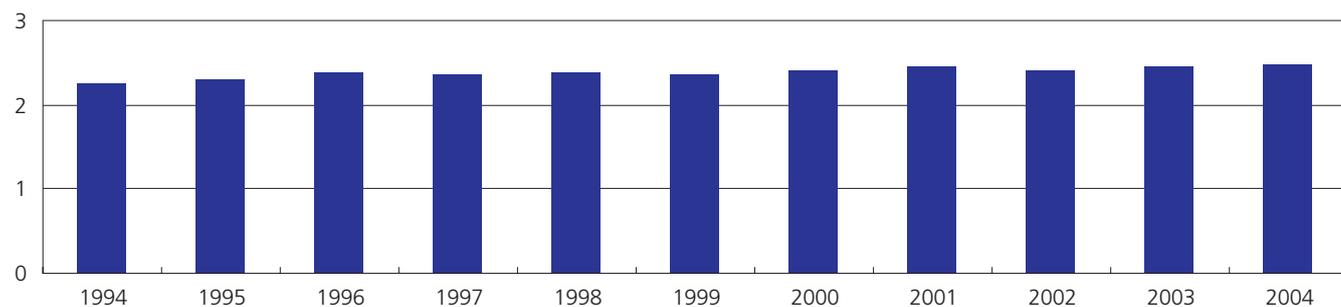


La consommation finale d'énergie représente l'ensemble de l'énergie livrée aux consommateurs finaux (dans l'industrie, le transport, les ménages et d'autres secteurs), toutes utilisations confondues. Elle exclut les livraisons pour transformation et/ou l'autoconsommation des industries productrices d'énergie, ainsi que les pertes de réseau.

Graphique SP.18: Consommation finale d'énergie par habitant dans l'EU-25

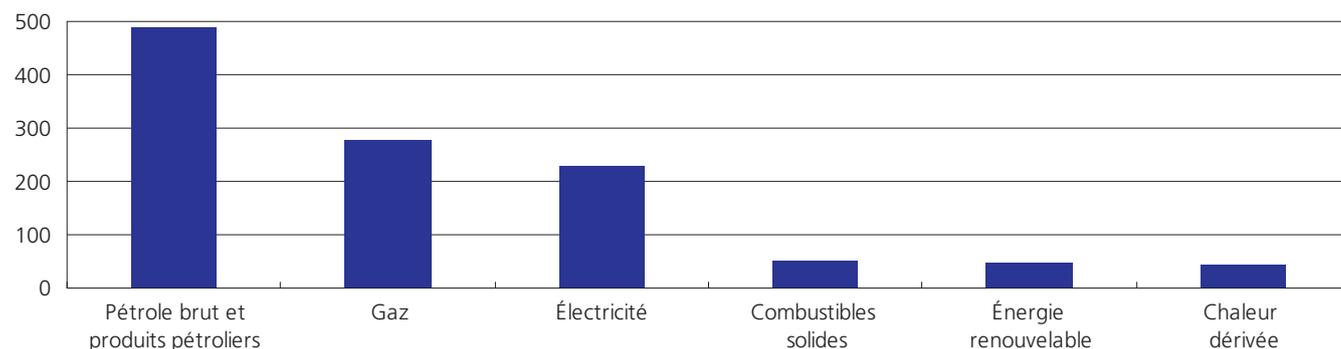
(en tonnes équivalent pétrole par habitant)

TEN00095



Graphique SP.19: Consommation finale d'énergie dans l'EU-25 en 2004

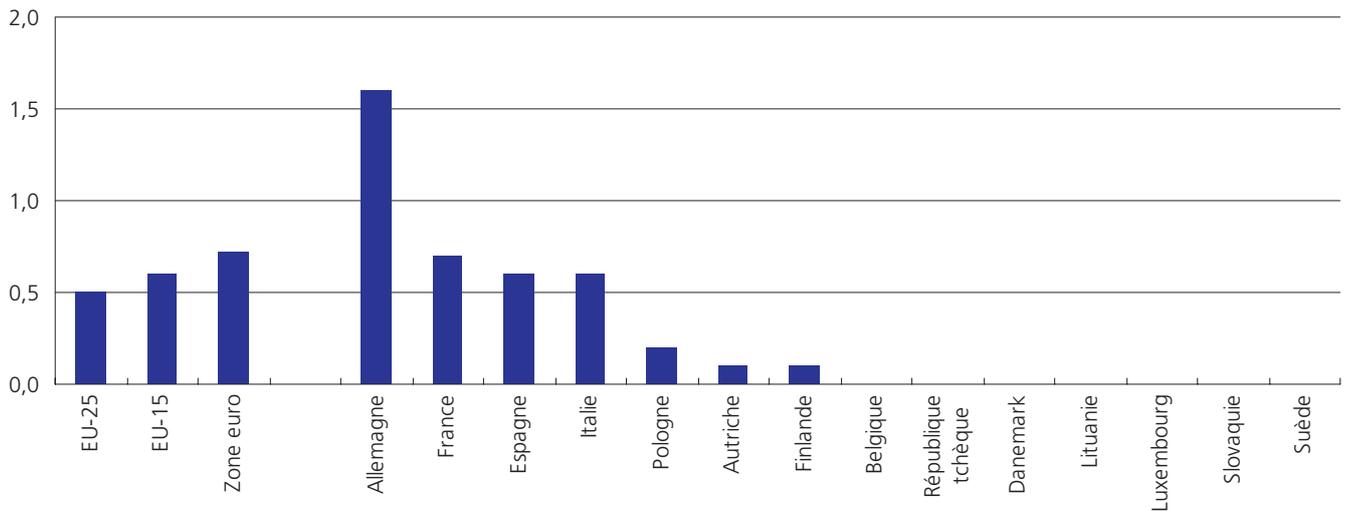
(en millions de tonnes équivalent pétrole)





Graphique SP.20: Part des biocarburants dans la consommation totale de carburant dans le secteur du transport en 2004 (1)

(en %)



(1) Données non disponibles pour les États membres non représentés dans le graphique.

Les biocarburants liquides comprennent la bioessence et les biodiesels:

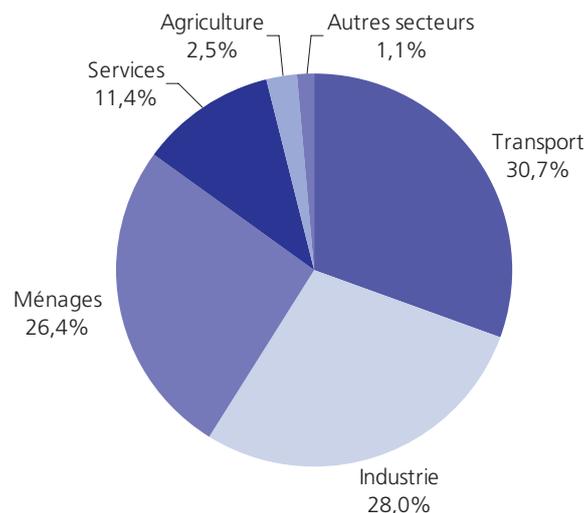
— bioessence: cette catégorie comprend le bioéthanol (éthanol produit à partir de biomasse et/ou de la fraction biodégradable des déchets), le biométhanol (méthanol produit à partir de biomasse et/ou de la fraction biodégradable des déchets), le bio-ETBE (éthyltertiobutyléther produit à partir de bioéthanol: le pourcentage en volume de biocarburant dans le bio-ETBE est de 47 %) et le bio-MTBE (méthyltertiobutyléther produit à partir de biométhanol: le pourcentage en volume de biocarburant dans le bio-MTBE est de 36 %);

— biodiesels: cette catégorie comprend le biodiesel (ester méthylique de qualité diesel produit à partir d'une huile végétale ou animale), le biodiméthyléther (diméthyléther produit à partir de biomasse), le biocarburant filière Fischer-Tropsch (diesel de synthèse Fischer-Tropsch produit à partir de biomasse), les bio-huiles pressées à froid (huiles produites à partir d'oléagineux par un procédé exclusivement mécanique) et tous les autres biocarburants liquides ajoutés, mélangés ou utilisés directement comme carburant diesel pour les transports.

La consommation des transports fait référence ici aux combustibles utilisés dans toutes les activités de transport, indépendamment du secteur économique dans lequel l'activité se produit, c'est-à-dire les combustibles consommés dans les catégories suivantes de la NACE: transports terrestres, transports par conduites (section 60), transports par eau (61) et transports aériens (62).

Graphique SP.21: Consommation finale d'énergie dans l'EU-25 en 2004 (1)

(en % du total, en tonnes équivalent pétrole)

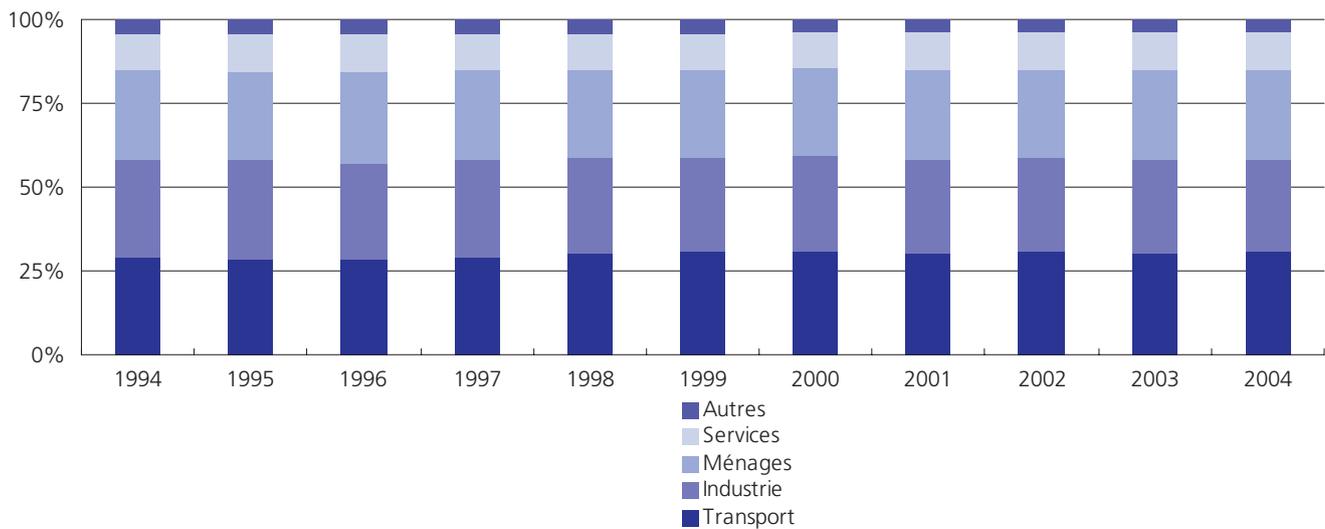


(1) La somme des pourcentages n'est pas égale à 100 % due aux arrondis.

Cet indicateur exprime la quantité d'énergie fournie à la porte du consommateur final pour toutes sortes d'utilisations. Il est la somme de la consommation finale d'énergie dans l'industrie, le transport, les ménages, les services, l'agriculture, etc. La consommation finale d'énergie dans l'industrie correspond à la consommation dans tous les secteurs industriels, à l'exception du secteur de l'énergie. Les quantités de combustible transformées dans les centrales électriques des autoproducteurs industriels et les quantités de coke transformées en gaz de hauts fourneaux n'entrent pas dans la consommation industrielle totale mais dans le secteur de la transformation. La consommation finale d'énergie dans le transport correspond à la consommation pour tous les modes de transport, c'est-à-dire le transport ferroviaire, routier et aérien et la navigation intérieure. La consommation finale d'énergie des ménages, des services, etc., correspond aux quantités consommées par les ménages privés, le commerce, les administrations publiques, les services, l'agriculture et la pêche.

Graphique SP.22: Consommation finale d'énergie dans l'EU-25

(en %, en tonnes équivalent pétrole)

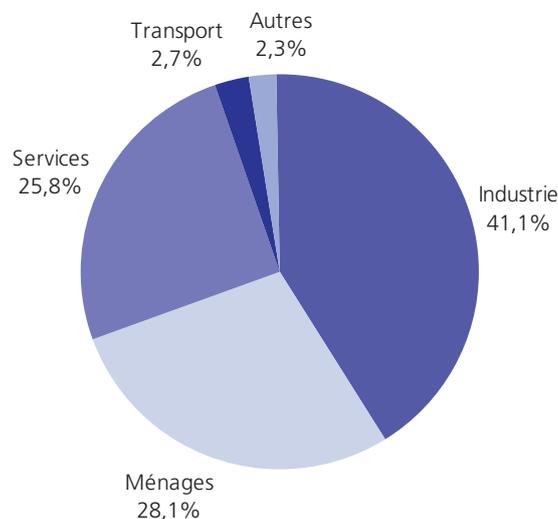


Cet indicateur exprime la quantité d'énergie fournie à la porte du consommateur final pour toutes sortes d'utilisations. Il est la somme de la consommation finale d'énergie dans l'industrie, le transport, les ménages, les services, l'agriculture, etc. La consommation finale d'énergie dans l'industrie correspond à la consommation dans tous les secteurs industriels, à l'exception du secteur de l'énergie. Les quantités de combustible transformées dans les centrales électriques des autoproducteurs industriels et les quantités de coke transformées en gaz de hauts fourneaux n'entrent pas dans la consommation industrielle totale mais dans le secteur de la transformation. La consommation finale d'énergie dans le transport correspond à la consommation pour tous les modes de transport, c'est-à-dire le transport ferroviaire, routier et aérien et la navigation intérieure. La consommation finale d'énergie des ménages, des services, etc., correspond aux quantités consommées par les ménages privés, le commerce, les administrations publiques, les services, l'agriculture et la pêche.

Graphique SP.23: Consommation finale d'électricité dans l'EU-25 en 2004

(en %, en GWh)

TEN00094



Cette consommation représente la consommation finale d'énergie. En d'autres termes, la consommation par l'industrie recouvre tous les secteurs industriels, à l'exception du secteur de l'énergie, comme les centrales électriques, les raffineries de pétrole, les cokeries et toutes les autres installations qui transforment les produits énergétiques. La consommation finale d'énergie dans le transport correspond essentiellement à la consommation par les chemins de fer et les systèmes de transport urbain électrifiés. La consommation finale d'énergie des ménages/services correspond aux quantités consommées par les particuliers, les petites industries, l'artisanat, le commerce, les organes administratifs, les services (à l'exception du transport), l'agriculture et la pêche.



Tableau SP.6: Consommation finale d'électricité

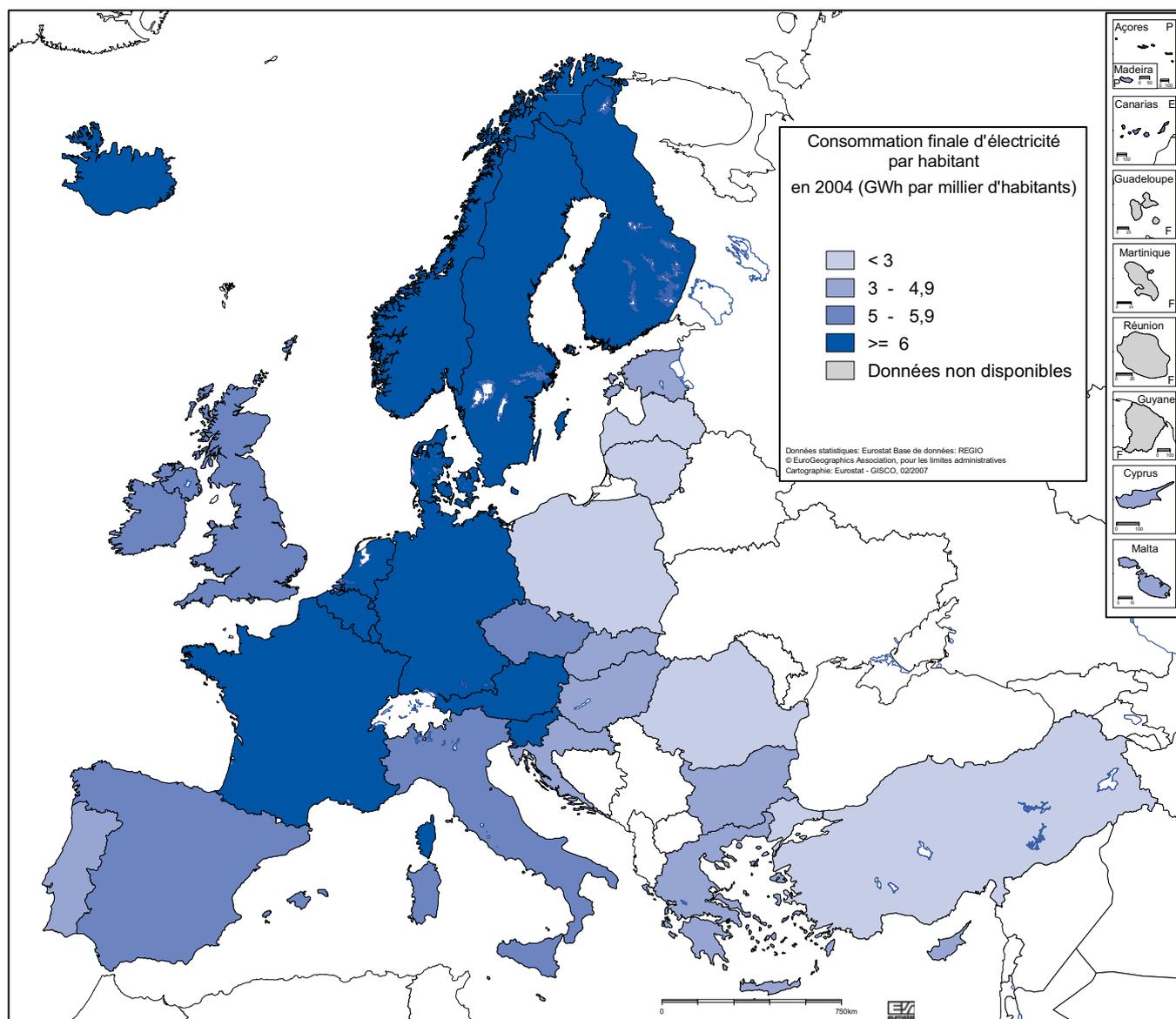
(en milliers de GWh)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EU-25	2 131,6	2 184,3	2 245,7	2 286,4	2 337,2	2 379,4	2 457,8	2 530,5	2 540,5	2 604,6	2 651,7
EU-15	1 924,7	1 969,1	2 021,4	2 060,9	2 113,1	2 157,3	2 229,6	2 297,1	2 306,4	2 364,2	2 405,3
Zone euro	1 487,0	1 519,3	1 557,6	1 594,4	1 638,9	1 675,7	1 738,9	1 798,8	1 809,2	1 865,0	1 901,9
Belgique	66,4	68,4	69,9	71,8	74,0	74,5	77,5	78,1	78,4	79,7	80,6
République tchèque	44,9	48,0	50,2	49,6	48,8	48,1	49,4	50,9	50,8	52,4	53,8
Danemark	31,0	31,2	32,2	31,9	32,1	32,2	32,5	32,6	32,5	32,4	33,0
Allemagne	445,7	452,6	458,0	461,8	466,5	467,5	482,6	505,3	498,8	509,3	513,3
Estonie	4,7	4,5	4,8	5,1	5,1	4,8	5,0	5,1	5,3	5,6	5,9
Grèce	32,7	34,1	35,6	37,1	39,3	40,9	43,2	44,5	46,6	48,6	49,7
Espagne	137,0	140,9	147,2	159,0	166,0	177,3	188,5	201,0	206,5	220,0	230,7
France	337,2	342,6	355,5	355,2	367,2	374,7	385,1	395,5	393,2	408,2	415,9
Irlande	14,2	14,8	15,8	16,7	17,7	18,8	20,2	20,9	21,8	22,5	23,0
Italie	230,9	237,7	240,2	247,8	254,7	261,0	272,5	277,3	282,3	291,0	295,0
Chypre	2,4	2,2	2,3	2,4	2,6	2,8	3,0	3,1	3,4	3,6	3,7
Lettonie	4,4	4,4	4,1	4,2	4,5	4,4	4,4	4,5	4,8	5,2	5,4
Lituanie	6,5	6,3	6,5	6,7	6,7	6,5	6,2	6,4	6,7	7,1	7,6
Luxembourg	4,7	5,0	4,9	5,1	5,3	5,5	5,7	5,6	5,7	6,0	6,4
Hongrie	27,6	27,7	28,7	28,8	29,0	28,9	29,4	30,5	31,5	31,4	31,8
Malte	1,2	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6	1,7	1,8	1,8
Pays-Bas	81,3	83,1	86,2	89,5	92,7	94,7	97,9	99,4	99,7	100,5	103,1
Autriche	44,9	46,0	47,5	48,1	48,9	50,5	51,8	53,9	54,9	55,2	56,4
Pologne	85,2	89,6	93,3	94,6	94,8	92,1	96,7	96,9	95,5	98,2	99,8
Portugal	27,0	28,8	30,2	31,9	33,8	36,1	38,4	39,9	41,5	43,2	44,7
Slovénie	9,3	9,4	9,5	9,9	10,1	10,4	10,5	10,9	11,8	12,0	12,6
Slovaquie	20,7	21,7	23,5	22,8	21,0	22,7	22,0	23,5	22,7	23,0	24,0
Finlande	65,1	65,3	66,5	70,4	72,8	74,2	75,4	77,3	79,7	80,9	83,1
Suède	122,5	124,6	126,0	125,4	126,4	126,6	128,7	132,7	131,3	129,4	130,4
Royaume-Uni	284,3	293,9	305,7	309,3	315,6	322,8	329,5	333,0	333,3	337,4	340,0
Bulgarie	26,5	28,7	29,9	26,6	25,9	23,7	24,1	24,5	24,0	25,1	24,9
Croatie	9,6	9,9	10,3	11,0	11,1	11,7	11,8	12,0	12,7	12,9	13,6
Roumanie	34,2	36,4	39,7	38,4	36,6	33,9	33,9	36,3	35,6	37,5	38,7
Turquie	59,0	65,1	71,4	79,7	85,8	89,2	95,9	95,3	101,5	110,4	119,5
Islande	4,2	4,3	4,3	4,7	5,5	6,4	6,9	7,2	7,5	7,5	7,8
Norvège	101,8	103,8	103,1	103,9	109,1	109,3	109,5	112,2	109,1	103,2	109,9

SP

Carte SP.2: Consommation finale d'électricité par habitant en 2004

(en GWh par millier d'habitants)

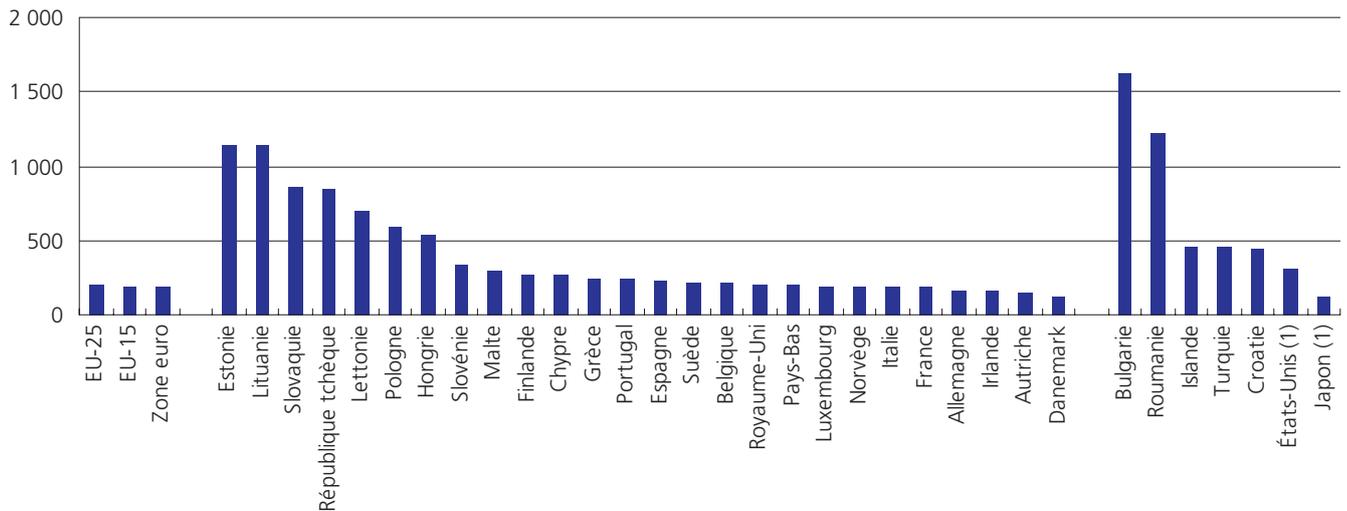


SP



Graphique SP.24: Intensité énergétique de l'économie en 2004

(en kgep par millier d'euros du PIB)



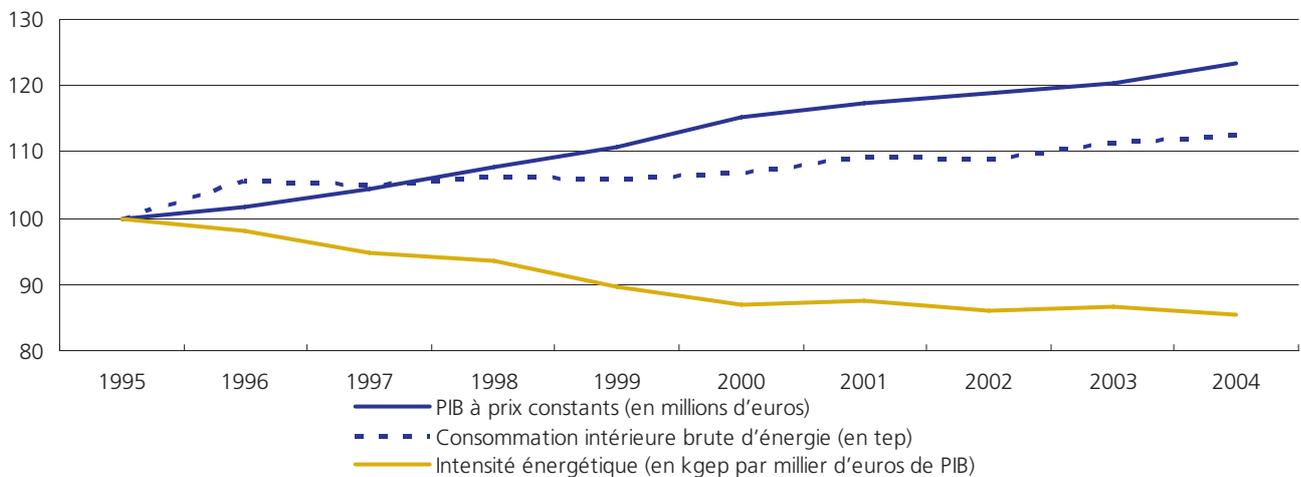
(1) 2003.

Cet indicateur est le ratio entre la consommation intérieure brute d'énergie et le produit intérieur brut (PIB) calculé pour une année civile. Il mesure la consommation d'énergie d'une économie et son efficacité énergétique globale. La consommation intérieure brute d'énergie est calculée comme la somme de la consommation intérieure brute de cinq types d'énergie: le charbon, l'électricité, le pétrole, le gaz naturel et les sources d'énergie renouvelables. Les chiffres du PIB sont considérés à prix constants pour éviter l'impact de l'inflation, l'année de base étant 1995. Le taux d'intensité énergétique est le résultat de la division de la consommation intérieure brute par le PIB. Étant donné que la consommation intérieure brute est mesurée en kgep (kilogrammes-équivalent pétrole) et le PIB en milliers d'euros, ce taux est mesuré en kgep par millier d'euros.



Graphique SP.25: Changement relatif dans l'intensité énergétique de l'économie de l'EU-25

(1995 = 100)



Les mesures à prix constants sont obtenues en partageant directement les variations dans le temps de la valeur des flux de biens et de services en deux composantes reflétant d'une part les variations des prix des biens et des services concernés et d'autre part les variations de leurs volumes (c'est-à-dire les variations «à prix constants»).

La consommation intérieure brute est égale à la production primaire plus les importations, les produits de récupération et les variations des stocks, moins les exportations et les approvisionnements en combustibles des soutes maritimes (pour les navires de haute mer, quel que soit leur pavillon). Elle indique donc l'énergie nécessaire à la satisfaction de la consommation intérieure dans les limites du territoire national.

LES PRIX

Les prix de l'énergie sont actuellement relevés au niveau national, alors que par le passé, ils étaient collectés au niveau régional, voire, dans certains cas, pour chaque ville. Les pays déclarants sont de manière générale les 25 États membres et les pays adhérents et candidats (la Bulgarie, la Croatie et la Roumanie), ainsi que la Norvège (uniquement pour les prix de l'électricité).

Depuis le 1er juillet 2004, les clients industriels européens peuvent choisir librement leur fournisseur de gaz et d'électricité — en 2007, ce concept devrait être étendu à tous les ménages dans l'Union européenne. Ces changements renforcent l'indépendance des sociétés de gestion des réseaux, en imposant la création de sociétés juridiquement distinctes, avec une séparation opérationnelle entre production et distribution.

Le prix et la fiabilité des fournitures énergétiques, et de l'électricité en particulier, est un élément clé de l'approvisionnement énergétique d'un pays. Il est particulièrement important pour la compétitivité internationale, étant donné que l'électricité représente généralement la proportion la plus élevée du coût total de l'énergie pour les ménages et les industries. Le coût de l'électricité est soumis à un éventail de prix particulièrement large dans l'Union européenne, contrairement au prix des combustibles fossiles, dont les prix sur le marché mondial sont relativement uniformes. Le prix de l'électricité est, dans une certaine mesure, influencé par le prix des combustibles primaires ainsi que, plus récemment, par le coût des certificats d'émission de dioxyde de carbone (CO₂)⁽⁹⁾, et il est probable que la hausse des prix de l'électricité qui en résulte va inciter à une plus grande efficacité énergétique et à une réduction des émissions de carbone.

Les statistiques sur les prix de l'électricité sont présentées sous forme d'aperçu de la situation au 1er janvier de chaque année. Les prix de l'électricité pour les ménages sont indiqués TVA et autres taxes comprises, puisque ce sont généralement les prix finaux payés par le consommateur au point d'utilisation. En revanche, les prix de l'électricité industrielle comprennent les taxes, mais pas la TVA, les entreprises étant généralement exonérées du paiement de cette taxe sur les ventes.

Les prix de l'électricité dans l'EU-15 ont connu une tendance à la baisse durant la majeure partie de la dernière décennie, avec un renversement de cette tendance les deux dernières années qui a fait revenir les prix à leur niveau du début des années 1990, et parfois à un niveau supérieur. Le prix de l'électricité dans les États membres variait de 1 à 3 entre la Grèce et le Danemark, où étaient enregistrés les prix d'électricité les plus élevés pour les ménages, soit 23,62 euros pour 100 kWh au 1er janvier 2006. À noter qu'une forte proportion du prix de l'électricité au Danemark est composée de taxes, étant donné qu'il serait le 10ème pays le plus cher dans le cas d'un prix hors taxe.

⁽⁹⁾ Dans le contexte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour empêcher le réchauffement de la planète.



Comme pour le prix de l'électricité, l'évolution du prix du gaz a aussi connu un mouvement à la baisse durant la majeure partie des années 1990. Cette tendance s'est arrêtée brusquement à la fin de la dernière décennie, et depuis les prix sont restés relativement stables ou ont augmenté. La hausse du prix du gaz pour les ménages a été en moyenne de plus de 4 % par an au cours de la période allant de 1995 à 2006, contre près du double pour celle subie par les utilisateurs industriels. Les prix du gaz sont mesurés à peu près de la même façon que les prix de l'électricité, en incluant la TVA et les autres taxes pour les ménages. Le consommateur moyen dans l'EU-25 a payé 12,89 euros par GJ de gaz au 1er janvier 2006.

Comme pour les prix de l'électricité et du gaz, ceux de l'essence sans plomb et du diesel ont eux aussi connu une évolution récente à la hausse. La part des taxes dans le prix d'un litre d'essence a été considérable dans chacun des États membres, comptant souvent pour plus de 70 % du coût total. Les taux de taxation les plus élevés par litre d'essence sans plomb et de diesel ont été enregistrés aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Le prix de l'essence sans plomb a connu de fortes augmentations au cours du second semestre 2005, le prix à la pompe d'un litre d'essence sans plomb allant de 0,83 euro dans le moins cher des États membres à 1,40 euro dans le plus cher, tandis que l'éventail de prix d'un litre de diesel était similaire, entre 0,83 euro et 1,35 euro.



Tableau SP7: Prix de l'électricité — ménages (1)

(au 1er janvier)



	Taxes comprises (EUR par 100 kWh)					Part des taxes dans le prix total (en %)				
	1985	1990	1995	2000	2005	1985	1990	1995	2000	2005
EU-25	:	:	:	:	13,54	:	:	:	:	24,3
EU-15	:	:	13,53	13,22	13,85	:	:	18,6	22,0	24,7
Zone euro	:	:	:	:	14,76	:	:	:	:	25,1
Belgique	12,42	12,64	15,00	14,33	14,81	14,5	14,5	17,9	18,3	24,6
République tchèque	:	:	:	5,78	8,68	:	:	:	17,8	16,0
Danemark	9,91	13,50	14,78	19,66	22,78	37,7	49,0	58,9	63,5	59,3
Allemagne	:	:	15,87	15,26	17,85	:	:	18,2	22,0	25,3
Estonie	:	:	:	:	6,78	:	:	:	:	15,0
Grèce	:	:	7,64	6,09	6,88	:	:	15,3	7,4	7,4
Espagne	:	:	12,25	10,91	10,97	:	:	13,8	18,0	18,0
France	:	:	12,96	11,79	11,94	:	:	22,4	21,3	24,2
Irlande	:	:	8,25	8,94	14,36	:	:	11,0	11,1	16,6
Italie	:	:	19,82	20,00	19,70	:	:	23,9	25,0	26,9
Chypre	:	:	:	9,14	10,74	:	:	:	7,5	14,8
Lettonie	:	:	:	:	8,28	:	:	:	:	15,2
Lituanie	:	:	:	:	7,18	:	:	:	:	15,2
Luxembourg	9,50	10,15	11,31	11,19	14,78	5,7	5,6	5,7	5,6	12,9
Hongrie	:	:	5,10	6,97	10,64	:	:	10,8	10,8	20,0
Malte	:	:	4,84	6,09	7,64	:	:	0,0	0,0	4,8
Pays-Bas	:	:	9,93	14,40	19,55	:	:	14,8	34,9	43,6
Autriche	:	:	:	12,26	14,13	:	:	:	22,6	31,8
Pologne	:	:	:	:	10,64	:	:	:	:	22,7
Portugal	:	:	13,22	12,56	13,81	:	:	4,9	4,9	4,9
Slovénie	:	:	7,38	9,88	10,33	:	:	9,1	16,0	16,7
Slovaquie	:	:	:	:	13,38	:	:	:	:	16,1
Finlande	:	:	8,57	8,73	10,57	:	:	18,0	26,1	25,1
Suède	:	:	:	10,20	13,97	:	:	:	37,5	39,4
Royaume-Uni	:	:	10,21	11,08	8,77	:	:	7,3	4,7	4,7
Bulgarie	:	:	:	:	6,44	:	:	:	:	16,6
Croatie	:	:	:	:	8,48	:	:	:	:	17,2
Roumanie	:	:	:	:	7,79	:	:	:	:	16,0
Norvège	:	:	8,91	10,16	15,71	:	:	25,8	29,1	27,6

(1) Données extraites le 12.10.2006.

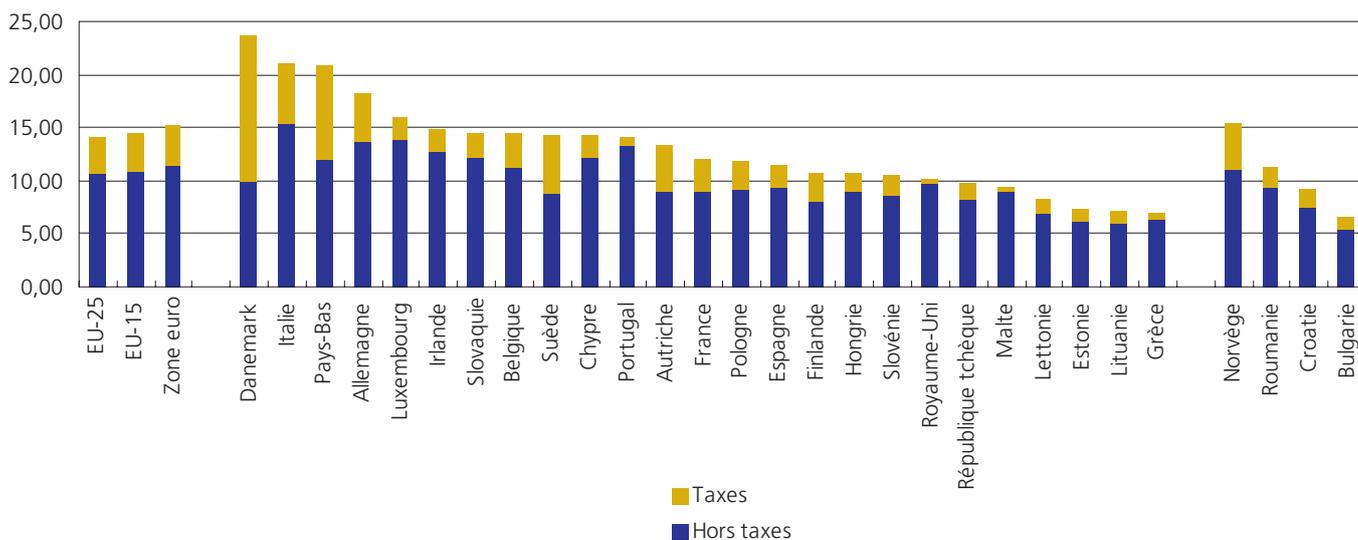
Cet indicateur présente les prix de l'électricité facturés aux consommateurs finaux domestiques qui sont définis de la façon suivante: consommation annuelle de 3 500 kWh dont 1 300 kWh de nuit (habitation standard de 90 m²). Les prix sont donnés en euros par 100 kWh et sont ceux applicables au 1er janvier de chaque année.

SP

Graphique SP.26: Prix de l'électricité – ménages, au 1er janvier 2006 (1)



(en euros par 100 kWh)



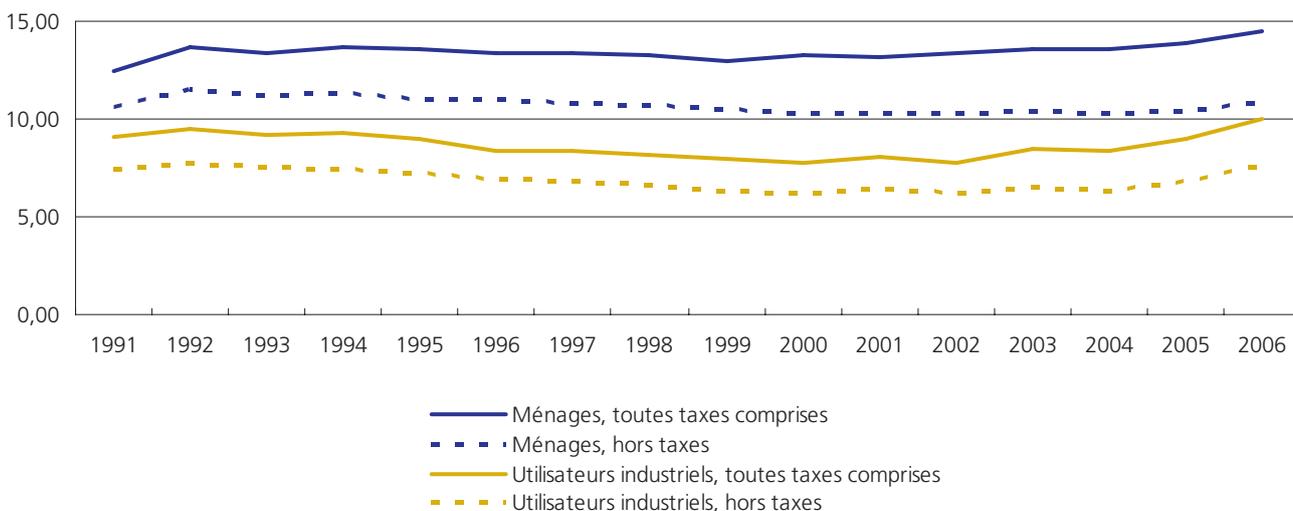
(1) Données extraites le 12.10.2006.

Cet indicateur présente les prix de l'électricité facturés aux consommateurs finaux domestiques qui sont définis de la façon suivante: consommation annuelle de 3 500 kWh dont 1 300 kWh de nuit (habitation standard de 90 m²). Les prix sont donnés en euros par 100 kWh et sont ceux applicables au 1er janvier de chaque année.

Graphique SP.27: Prix de l'électricité dans l'EU-15 (1)



(en euros par 100 kWh, au 1er janvier)



(1) Données extraites le 12.10.2006.

Prix de l'électricité facturés aux consommateurs finaux domestiques: consommation annuelle de 3 500 kWh dont 1 300 kWh de nuit (habitation standard de 90 m²). Les prix sont donnés en euros par kWh et sont ceux applicables au 1er janvier de chaque année.

Prix de l'électricité facturés aux consommateurs finaux industriels: consommation annuelle de 2 000 MWh, puissance maximale de 500 kW et charge annuelle de 4 000 heures. Les prix sont donnés en euros par kWh et sont ceux applicables au 1er janvier de chaque année.



Tableau SP8: Prix du gaz — ménages (1)

(au 1er janvier)



	Taxes comprises (EUR par GJ)					Part des taxes dans le prix total (en %)				
	1985	1990	1995	2000	2005	1985	1990	1995	2000	2005
EU-25	:	:	:	:	11,29	:	:	:	:	24,5
EU-15	:	:	8,97	10,01	11,75	:	:	23,6	27,7	25,1
Zone euro	:	:	:	:	13,45	:	:	:	:	29,0
Belgique	:	:	8,75	9,41	11,16	:	:	21,0	20,9	20,7
République tchèque	:	:	:	4,36	7,49	:	:	:	18,1	15,9
Danemark	:	:	:	18,14	28,44	:	:	:	50,7	55,8
Allemagne	9,33	7,20	8,87	9,16	13,56	12,3	17,2	18,9	24,3	25,1
Estonie	:	:	:	:	4,63	:	:	:	:	15,3
Grèce	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Espagne	:	:	10,04	10,62	11,90	:	:	13,8	13,8	13,9
France	:	:	8,42	8,26	10,57	:	:	14,3	15,4	14,9
Irlande	:	:	8,03	8,19	9,98	:	:	11,1	11,1	11,8
Italie	:	:	13,58	15,98	15,34	:	:	42,1	45,0	41,5
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lettonie	:	:	:	:	4,54	:	:	:	:	15,2
Lituanie	:	:	:	:	5,41	:	:	:	:	15,3
Luxembourg	:	:	5,45	6,02	8,14	:	:	5,7	5,6	5,7
Hongrie	:	:	2,95	3,32	5,10	:	:	10,8	10,5	13,1
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	:	:	7,39	9,04	15,17	:	:	18,8	37,8	36,5
Autriche	:	:	:	10,67	13,36	:	:	:	26,9	33,3
Pologne	:	:	:	:	7,55	:	:	:	:	18,0
Portugal	:	:	:	:	12,34	:	:	:	:	4,8
Slovénie	:	:	5,66	7,19	10,33	:	:	4,8	23,2	24,3
Slovaquie	:	:	:	:	8,14	:	:	:	:	16,0
Finlande	:	:	6,57	:	:	:	:	21,8	:	:
Suède	:	:	:	12,99	22,18	:	:	:	41,3	47,2
Royaume-Uni	:	:	6,42	6,97	7,26	:	:	7,3	4,6	4,8
Bulgarie	:	:	:	:	6,73	:	:	:	:	16,6
Croatie	:	:	:	:	7,99	:	:	:	:	21,5
Roumanie	:	:	:	:	4,79	:	:	:	:	15,9

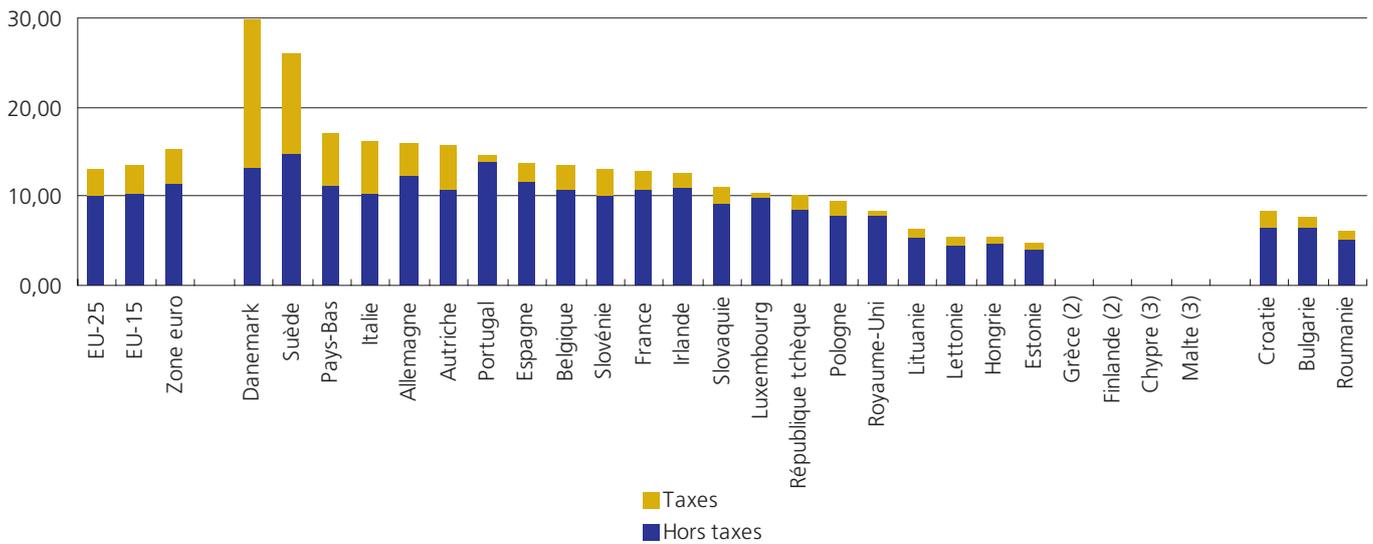
(1) Données extraites le 12.10.2006.

Cet indicateur présente les prix du gaz naturel facturés aux consommateurs finaux domestiques qui sont définis de la façon suivante: consommation annuelle de 83,7 GJ (équipement: cuisine, eau chaude et chauffage central). Les prix sont donnés en euros par GJ et sont ceux applicables au 1er janvier de chaque année.

SP

Graphique SP.28: Prix du gaz — ménages, au 1er janvier 2006 (1)

(en euros par GJ)



(1) Données extraites le 12.10.2006.

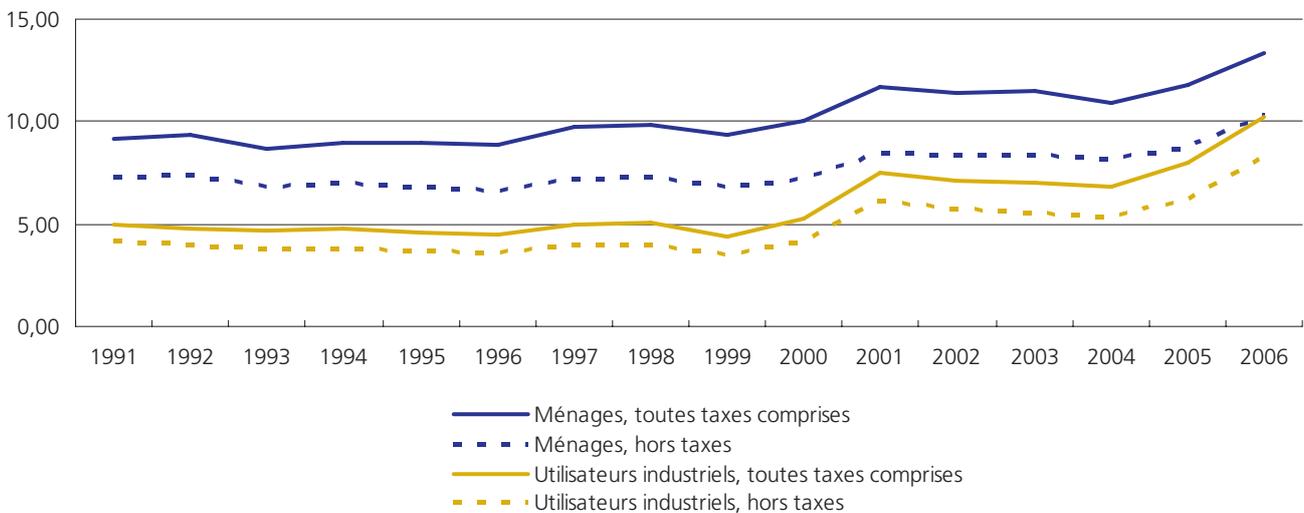
(2) Non disponible.

(3) Sans objet.

Cet indicateur présente les prix du gaz naturel facturés aux consommateurs finaux domestiques qui sont définis de la façon suivante: consommation annuelle de 83,7 GJ (équipement: cuisine, eau chaude et chauffage central). Les prix sont donnés en euros par GJ et sont ceux applicables au 1er janvier de chaque année.

Graphique SP.29: Prix du gaz dans l'EU-15 (1)

(en euros par GJ, au 1er janvier)



(1) Données extraites le 12.10.2006.

Prix du gaz naturel facturés aux consommateurs finaux domestiques: consommation annuelle de 83,7 GJ (équipement: cuisine, eau chaude et chauffage central). Les prix sont donnés en euros par GJ et sont ceux applicables au 1er janvier de chaque année.

Prix du gaz naturel facturés aux consommateurs finaux industriels: consommation annuelle de 41 860 GJ, et facteur de charge de 200 jours (1 600 heures). Les prix sont donnés en euros par GJ et sont ceux applicables au 1er janvier de chaque année.



Tableau SP9: Prix de l'essence sans plomb 95 IOR

(au premier semestre de l'année)

TEN00102

	Prix taxes comprises (EUR par litre)						Part des taxes dans le prix total (en %)					
	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Belgique	0,96	1,00	0,95	0,98	0,99	1,07	70,4	67,9	71,0	69,0	70,0	70,1
République tchèque	:	:	:	:	:	0,81	:	:	:	:	:	64,3
Danemark	1,00	1,07	1,04	1,11	1,07	1,10	71,9	69,9	72,7	69,5	71,0	69,3
Allemagne	0,96	0,97	0,99	1,11	1,08	1,11	72,6	74,8	76,9	72,7	74,6	72,7
Estonie	:	:	:	:	:	0,67	:	:	:	:	:	58,0
Grèce	0,67	0,72	0,69	0,75	0,74	0,77	59,8	56,7	58,5	55,2	56,0	67,6
Espagne	0,75	0,79	0,77	0,83	0,80	0,84	63,4	61,0	65,3	61,4	63,4	61,5
France	1,04	1,00	0,96	1,05	1,00	1,04	73,8	72,6	76,2	72,7	75,5	73,1
Irlande	0,82	0,95	0,80	0,87	0,87	0,94	63,8	57,0	60,1	63,5	68,2	64,4
Italie	1,00	1,04	1,00	1,07	1,05	1,09	69,4	66,8	71,1	67,3	70,0	68,0
Chypre	:	:	:	:	:	0,76	:	:	:	:	:	52,7
Lettonie	:	:	:	:	:	0,72	:	:	:	:	:	50,1
Lituanie	:	:	:	:	:	0,71	:	:	:	:	:	55,9
Luxembourg	0,74	0,78	0,74	0,79	0,83	0,90	60,9	58,3	61,3	57,9	64,2	62,1
Hongrie	:	:	:	:	:	0,96	:	:	:	:	:	65,1
Malte	:	:	:	:	:	0,87	:	:	:	:	:	50,7
Pays-Bas	1,06	1,14	1,10	1,16	1,19	1,25	71,3	68,3	72,9	70,8	72,0	69,2
Autriche	0,87	0,87	0,82	0,90	0,86	0,91	64,3	64,2	67,1	62,7	66,2	63,3
Pologne	:	:	:	:	:	0,88	:	:	:	:	:	64,1
Portugal	0,80	0,91	0,86	0,95	0,95	1,00	50,6	46,2	54,5	68,4	70,4	68,4
Slovénie	:	:	:	:	:	0,82	:	:	:	:	:	66,2
Slovaquie	:	:	:	:	:	0,86	:	:	:	:	:	62,8
Finlande	1,06	1,09	1,00	1,08	1,05	1,14	70,8	69,6	73,8	73,1	74,8	70,3
Suède	1,00	1,04	0,95	1,02	1,02	1,10	71,8	68,8	72,5	70,3	71,5	69,7
Royaume-Uni	1,22	1,21	1,13	1,14	1,10	1,13	77,5	78,4	80,4	76,0	76,7	74,6

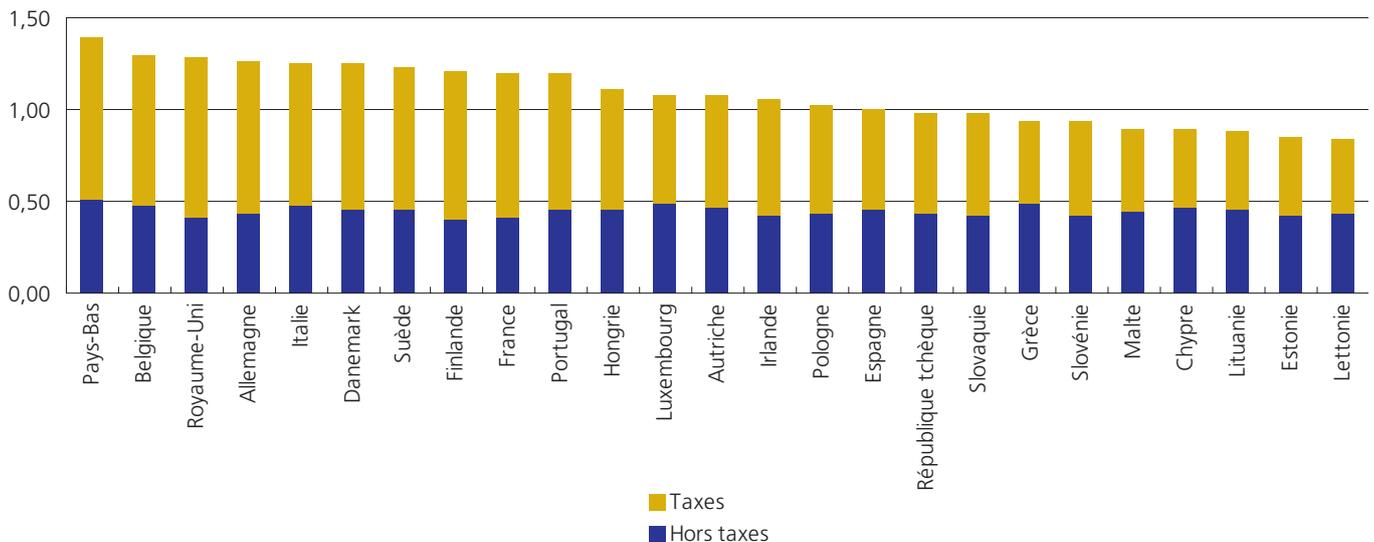
Sources: Eurostat et Direction générale Énergie et Transports

Cet indicateur présente les prix moyens à la consommation de l'essence sans plomb (Euro-super 95) à la pompe. Les prix sont communiqués par les États membres à la Direction générale «Énergie et Transports» de la Commission comme étant les plus fréquemment pratiqués au 15e jour de chaque mois.

Graphique SP30: Prix de l'essence sans plomb 95 IOR, second semestre 2005

(en euros par litre)

TEN00102

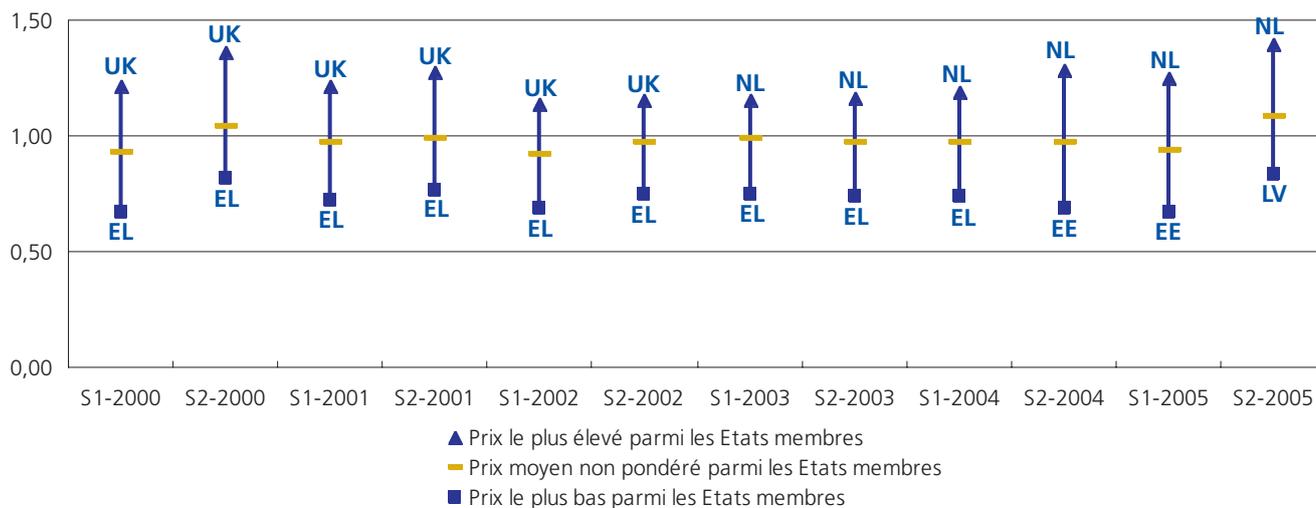


Sources: Eurostat et Direction générale Énergie et Transports

Graphique SP31: Prix de l'essence sans plomb 95 IOR (taxes comprises) (1)

(en euros par litre)

TEN00102



(1) Etats membres de l'EU-15 jusqu'au premier semestre 2004 inclus; Etats membres de l'EU-25 ensuite.

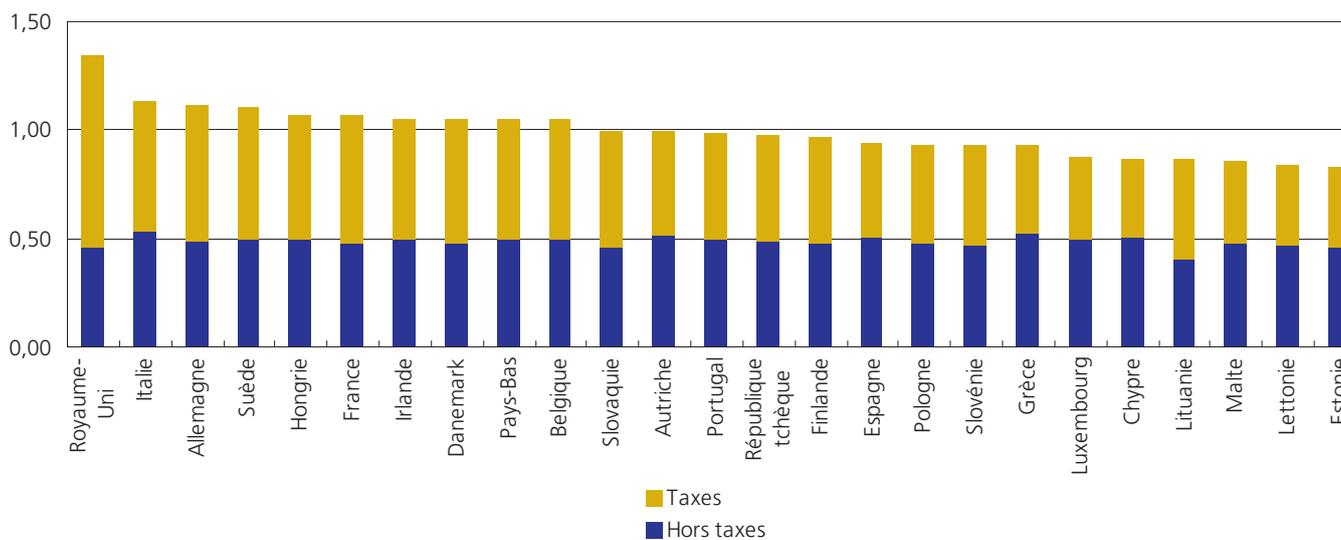
Sources: Eurostat et Direction générale Énergie et Transports

Cet indicateur présente les prix moyens à la consommation de l'essence sans plomb (Euro-super 95) à la pompe. Les prix sont communiqués par les États membres à la Direction générale «Énergie et Transports» de la Commission comme étant les plus fréquemment pratiqués au 15e jour de chaque mois.

Graphique SP32: Prix du gasoil, second semestre 2005

(en euros par litre)

TEN00103



Sources: Eurostat et Direction générale Énergie et Transports

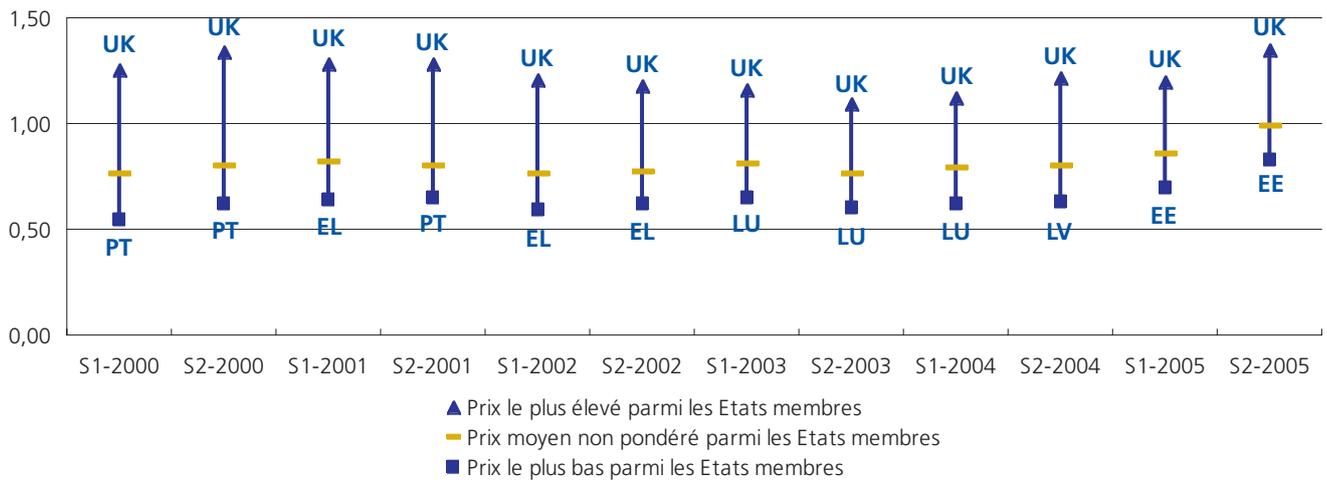
Cet indicateur présente les prix moyens à la consommation du gasoil routier à la pompe. Les prix sont communiqués par les États membres à la Direction générale «Énergie et Transports» de la Commission comme étant les plus fréquemment pratiqués au 15e jour de chaque mois.



Graphique SP.33: Prix du gasoil (taxes comprises) (1)

(en euros par litre)

TEN00103



(1) Etats membres de l'EU-15 jusqu'au premier semestre 2004 inclus; Etats membres de l'EU-25 ensuite.
Sources: Eurostat et Direction générale Énergie et Transports



